

NOUVEAU NOM ET NOUVELLE FACTURE VISUELLE !

## Vivre ensemble

La résilience  
communautaire et  
la cohésion sociale :  
les clés du  
« vivre-ensemble »  
au sortir de la crise

## Développement des communautés

Pour des projets  
créateurs de  
liens sociaux

Dossier

L'EMPREINTE  
FAMILLE

# À vos agendas!

# 32<sup>e</sup>

# colloque



Colloque du 26 au 30 avril 2021

Formule adaptée et **100 % virtuelle**

Trois parcours thématiques étalés sur une semaine :

- inclusion
- participation citoyenne
- habitation et personnes âgées



Présenté par



Ville hôte



Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains et propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 2 000 exemplaires.

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

### Direction générale

Isabelle Lizée

### Coordination de la rédaction et de la production

Marie-Claude Clermont

### Conception graphique et production

Uzin3 | Communicateurs graphiques

### Révision linguistique et correction d'épreuves

Hélène Morin

### Impression

Imprimerie Maska inc.

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

1<sup>er</sup> trimestre 2021

ISSN 2563-6766 (imprimé)

ISSN 2563-6774 (en ligne)

### Convention de la Poste-Publications

Numéro 40886508

### Politique publicitaire

Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.



### Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401

Brossard (Québec) J4W 3J8

450 466-9777

info@espacemuni.org

espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé à 100 %.



18



32

# Sommaire

## Mot de la présidence

- 4 Prendre du recul, c'est prendre un nouvel élan

## Mot de la direction

- 5 Espace MUNI, LA référence des municipalités vivantes

## Vivre ensemble

- 6 La résilience communautaire et la cohésion sociale : les clés du «vivre-ensemble» au sortir de la crise
- 8 Faits saillants du sondage – La relance sociale au centre des priorités municipales

## Enfance et jeunesse

- 10 Des municipalités favorables aux enfants

## Santé globale

- 14 Le projet NutriQuébec : pour suivre l'évolution des habitudes alimentaires au Québec

## Culture et collectivités

- 16 La Politique familiale municipale et l'Agenda 21 de la culture : convergence et amplification des connaissances

## 18 Dossier L'empreinte famille

- 22 Les politiques publiques municipales, une réponse aux enjeux des familles québécoises
- 24 Politiques regroupées : avantages et défis

## La gouvernance d'Espace MUNI

- 28 Septembre 2020 marque une naissance importante : celle d'Espace MUNI

## Billet de l'équipe d'accompagnement

- 30 Accompagner les municipalités et les MRC : dans l'ADN d'Espace MUNI

## Développement des communautés

- 32 Pour des projets créateurs de liens sociaux : perspective croisée de trois organismes accompagnateurs par l'action

## Viellissement actif

- 36 Mobilisation intersectorielle en prévention des chutes : parce que c'est l'affaire de toutes et de tous !

## Accès inclusif et recherche

- 40 L'accessibilité inclusive urbaine : encore un gros défi



## Mot de la présidence

# Prendre du recul, c'est prendre un nouvel élan

**Doreen Assaad**, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI 

Signe de renouveau, le printemps s'installe doucement. Mais la dernière année aura été marquante pour toutes et tous. L'empreinte laissée par les bouleversements de la pandémie est encore bien réelle et, à l'évidence, elle le sera pour un bon moment encore. Les derniers mois nous ont forcés à nous adapter, à faire preuve d'une grande résilience et à innover dans toutes les sphères et sur tous les plans. La créativité comme premier moteur de nos actions. Nous pouvons dire sans détour que nous avons fait, individuellement et collectivement, un grand tour de piste depuis la dernière édition du magazine *Municipalité + Famille* qui remonte au printemps 2020.

### Une lecture du contexte

À une échelle élargie, cette épreuve a mis en lumière les iniquités et la vulnérabilité des individus. Les résultats du sondage sur la relance sociale, réalisé par Espace MUNI, et la recherche de solutions collectives aux défis des différents milieux ont clairement démontré le grand besoin de réseautage des actrices et des acteurs municipaux. Puis, il n'y a pas eu que des obstacles à franchir. J'aime imaginer que nous avons bien senti l'oxygène insufflé par l'intelligence collective. Les organisations locales et municipales ont resserré leurs liens pour aider les personnes fragilisées et vulnérables. De nouvelles approches de concertation ont été développées et, au cœur de toute cette énergie bienveillante déployée dans nos municipalités, la solidarité a fleuri.

### Le temps en suspens

Les confinements répétés et prolongés des derniers mois nous ont amenés à prendre du recul, de la hauteur, puis de la profondeur. À faire une relecture de ce que l'on fait instinctivement (ou même mécaniquement) et à intérioriser ce que l'on vit. Parce que prendre un temps d'arrêt, même imposé, c'est aussi se donner une longueur d'avance... sur le temps. Une responsabilité qui nous incombe du point de vue individuel, mais surtout collectif. Pour nous donner le moyen d'agir pour garder nos milieux vivants et guider les transformations dont nos collectivités ont grand besoin.

« LA NORMALITÉ EST UNE ROUTE PAVÉE : ON Y MARCHE AISÉMENT, MAIS LES FLEURS N'Y POUSSENT PAS. »

- Vincent Van Gogh

### Tourné vers l'avenir

Au cours de cette période tumultueuse, Espace MUNI a vu le jour. Dans notre baluchon : un nouveau nom, une nouvelle mission, une nouvelle identité, de nouveaux services, des outils repensés, une nouvelle plateforme Web en déploiement au moment où vous lirez ces lignes...

En septembre dernier, un nouveau conseil d'administration a été formé. Il chapeaute de façon enthousiasmante la vision de la nouvelle entité. Les administratrices et administrateurs qui composent notre conseil seront encore plus près des quelque 400 membres de l'organisation. Une volonté souhaitée par ceux-ci et partagée par notre gouvernance. Nous voulons faire équipe avec les milieux pour relever les défis municipaux sur les plans social et humain. D'ailleurs, pour vous soutenir dans cette relance sociale à l'aube des prochaines élections municipales, Espace MUNI vous propose en mai prochain un rendez-vous virtuel à ne pas manquer. À cela s'ajoute le colloque annuel d'Espace MUNI, qui se tiendra cette année du 26 au 30 avril 2021 dans une formule adaptée et 100 % virtuelle. Ce qui vous y attend? Trois parcours thématiques sur l'inclusion, la participation citoyenne et l'habitation pour les personnes aînées.

D'ici là, je vous encourage à explorer notre baluchon de programmes et de services. Les prochains mois pourraient être un moment propice pour faire appel à nous.

Bonne lecture de cette toute première édition de *Vivacité*! 





## Mot de la direction

# Espace MUNI, LA référence des municipalités vivantes

Isabelle Lizée, directrice générale 

Étant à la tête de cette nouvelle organisation, née de la fusion entre le Carrefour action municipale et famille et le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, j'ai le privilège de vous en faire une brève présentation.

Espace MUNI, c'est :

- Une organisation en phase avec les besoins évolutifs des populations, des municipalités et des MRC.
- Un point de rencontre accessible et inclusif, où les municipalités trouvent accompagnement, outils et inspiration.
- La référence pour les municipalités à échelle humaine, regroupant 409 membres au Québec.

Espace MUNI s'investit pour la famille, le vieillissement actif, l'accès inclusif, l'enfance et la jeunesse, les enfants à besoins particuliers et leur famille, le développement social et la santé. Il assure l'accompagnement des municipalités afin d'améliorer la qualité de vie et la santé globale des citoyennes et des citoyens par l'adoption de politiques publiques et la mise en œuvre de projets qui encouragent la mobilisation, la concertation et la participation citoyenne tout en favorisant le mieux-être collectif.



## Une nouvelle identité de marque

Notre identité visuelle inspire le mouvement, le dynamisme, la modernité, l'ouverture, l'inclusion et l'accessibilité. Le nom est toujours accompagné de son icône, formé des lettres « m », « u », « n » et « i » placées en angle, pour marquer le caractère distinctif de ce diminutif. On peut y voir des rues, un quartier, des jardins, un espace de vie; tous ouverts et

toujours en transformation. À la rencontre de chemins, le i de MUNI représente tantôt l'individu qui s'implique au sein de sa municipalité et qui peut s'y épanouir, tantôt une source d'information ou un point de chute pour les municipalités à la recherche de solutions.

## Dans la foulée des nouveautés : un magazine modernisé

Nous désirons offrir à notre lectorat une publication en parfaite adéquation avec notre nouvelle mission et les besoins soulevés par les membres dans un sondage réalisé en 2019 sur la portée de nos outils de communication. Nous vous présentons cette première édition de *Vivacité*, résolument tournée vers la recherche de solutions pour des municipalités vivantes. Nous espérons que vous apprécierez son nouveau format, l'ajout de nouvelles rubriques et sa facture visuelle revisitée, à la fois moderne et épurée. Dorénavant publié deux fois par an, *Vivacité* vous propose davantage de contenu synthétique et facile d'appropriation en misant, entre autres, sur des pictogrammes qui en font un outil pratique et de référence.

Également, compte tenu de la hausse des consultations sur les appareils mobiles, nous avons optimisé la version électronique de *Vivacité*. Interactive, cette adaptation donne accès à des événements, des contenus complémentaires et même des outils et des ressources. Enfin, nous avons choisi d'imprimer notre publication sur du papier recyclé à 100 %. Parce que l'environnement, on y tient ! N'hésitez pas à nous proposer des sujets ou à manifester votre intérêt à collaborer à sa rédaction.

**RENDEZ-VOUS EN LIGNE À ESPACEMUNI.ORG**

Bonne découverte ! 





# La résilience communautaire et la cohésion sociale : les clés du « vivre-ensemble » au sortir de la crise



**Réal Morin**

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive,  
Institut national de santé publique du Québec

avec la collaboration de

**Marie-Claude Roberge**

Experte en promotion de la santé mentale,  
Institut national de santé publique du Québec

Au cours de la dernière année, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a produit plusieurs dizaines de documents portant sur la COVID-19. Les plus nombreux ont évidemment porté sur les mesures de santé publique destinées à venir à bout du virus. Toutefois, l'Institut s'est aussi penché sur les impacts sociaux de la pandémie, lesquels font évidemment partie des préoccupations des personnes élues, gestionnaires ou employées qui travaillent à l'échelle des municipalités, au service des citoyennes et des citoyens.

Dans un sondage réalisé au Québec entre le 25 décembre et le 6 janvier derniers, les trois quarts des personnes sondées témoignaient être inquiètes à l'idée de perdre un être cher à cause de la COVID-19 et plus de la moitié déclaraient se sentir anxieuses quand elles se trouvent dans des lieux publics. Devant la possibilité de devoir suivre les mesures recommandées pendant encore six mois, 54 % des répondantes et répondants ont dit que cela leur serait très difficile.

**Un des rapports publiés par l'INSPQ s'intitule COVID-19 : la résilience et la cohésion sociale des communautés pour favoriser la santé mentale et le bien-être<sup>1</sup>. Ses auteurs et autrices rapportent que la mise en place d'actions communautaires favorables à la résilience collective et à la cohésion sociale peut prévenir l'aggravation d'une crise dans les communautés, en assurer le rétablissement et favoriser le retour graduel à la vie normale.**

<sup>1</sup> INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. Comité de prévention et de promotion — thématique santé mentale (2020). COVID-19 : la résilience et la cohésion sociale des communautés pour favoriser la santé mentale et le bien-être. [en ligne]. [<https://www.inspq.qc.ca/publications/3016-resilience-cohesion-sociale-sante-mentale-covid19>].

**La résilience communautaire est la capacité des membres d'une communauté de s'adapter à un environnement caractérisé par le changement, l'incertitude, l'imprévisibilité et la surprise.**

Pour favoriser la résilience communautaire, il est important de miser sur les ressources de la communauté et de favoriser l'adoption d'une vision centrée sur l'atteinte d'objectifs communs. Les situations de crise comme celle que nous vivons atteignent plus durement les groupes les plus vulnérables sur le plan socioéconomique. L'équité et l'inclusion sont donc des valeurs essentielles qui se concrétisent par la plus grande participation possible de ces groupes à toutes les étapes de réalisation des actions sur le terrain. Un leadership local fort facilite l'intégration et la coordination des actions ainsi que la cohérence dans la prise de décisions.

**La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, ce qui inclut l'accès aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable.**

La confiance à l'endroit des institutions joue un rôle primordial dans la cohésion sociale. Cette confiance favorise les comportements coopératifs et altruistes. On a d'ailleurs observé que dans les pays où la population fait moins confiance aux institutions, les taux d'infection et de mortalité dus à la COVID-19 sont plus élevés. Autrement dit, la confiance devient un facteur de protection en temps de crise sanitaire. La confiance est renforcée par une communication pertinente, claire, transparente et en temps opportun. Elle est aussi alimentée par l'engagement des communautés dans la gestion de la crise sanitaire et notamment au cours du processus de déconfinement.

Plusieurs segments de la population auront été particulièrement affectés par la pandémie. Pensons aux personnes âgées, fortement limitées dans leurs déplacements et privées de contacts familiaux et sociaux; aux jeunes qui ont dû s'adapter à de nouvelles façons d'apprendre et de fréquenter l'école et les amis ainsi qu'aux personnes qui les accompagnent dans leurs apprentissages. Pensons aussi aux personnes fournissant des soins et de l'aide, qui auront vécu le stress et la surcharge de travail. De même, arrêtons-nous un instant aux personnes endeuillées, à celles qui ont perdu leur emploi, etc. À des degrés divers, la pandémie aura pesé lourd sur la santé mentale, définie par l'Organisation mondiale de la santé comme un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, faire face aux difficultés normales de la vie, travailler avec succès de manière productive et être en mesure d'apporter une contribution à la communauté. Au moment de la crise, il aura fallu informer la population qu'il est normal de ressentir

« LES ÉTUDES SCIENTIFIQUES PORTANT SUR LES CRISES RÉVÈLENT QUE LA PLUPART DES GENS S'EN TIRENT BIEN, PARTICULIÈREMENT LÀ OÙ LA SOLIDARITÉ EST AU RENDEZ-VOUS. »

de la tristesse, du désarroi, de l'inquiétude, de la peur ou de la colère. Avec le déconfinement qui se profile, les personnes au cœur de la vie municipale auront tout intérêt à encourager la participation citoyenne, comme le souligne l'INSPQ dans son rapport, rappelant que l'engagement des communautés peut contribuer au succès global des efforts pour mitiger les répercussions de cette pandémie.

De très nombreuses personnes qui occupent des fonctions municipales au service des autres auront porté sur leurs épaules une partie de la détresse de leurs concitoyennes et concitoyens. Heureusement, les études scientifiques portant sur les crises révèlent que la plupart des gens s'en tirent bien, particulièrement là où la solidarité est au rendez-vous. La vaccination qui suit son cours permet d'apercevoir la lumière au bout du tunnel. Sans faire preuve de jovialisme malavisé, on peut s'attendre à ce que nos communautés ressortent plus fortes de la pandémie qu'elles ne l'étaient avant l'apparition de la COVID-19. Certes, des personnes auront souffert au cours de cette période. Plusieurs d'entre elles auront toujours besoin du soutien de leur entourage et de la communauté en général. À la fin des restrictions sanitaires, on observera néanmoins une population heureuse du retour à la normale, enthousiaste et plus que jamais désireuse de poursuivre sa participation et son engagement. Voilà un contexte idéal pour que les municipalités puissent faire monter d'un cran la résilience communautaire et la cohésion sociale. ■



#### COMMENT RENFORCER LES LIENS SOCIAUX ?

DÉCOUVREZ OU REDÉCOUVREZ LES NEUF RAISONS DE DÉPLOYER L'APPROCHE VOISINS SOLIDAIRES

<https://www.espacemuni.org/programmes/participation-citoyenne/voisins-solidaires/passez-a-l'action/>

## Faits saillants du sondage

# La relance sociale au centre des priorités municipales



**Menahan Obomsawin**

Coordonnatrice à la vie associative et à l'événementiel, Espace MUNI

Près de 700 actrices et acteurs municipaux ont répondu à l'appel de cette consultation sur la relance post-pandémie. Mettant en lumière l'importance de l'action collective, les municipalités et les MRC ont fait preuve de créativité et d'agilité pour faire face aux enjeux sociaux et humains.



En juin dernier, Espace MUNI lançait un vaste sondage à propos de la relance sociale de l'après-pandémie. Cette consultation visait principalement à mieux cerner les défis et les impacts aux plans social et humain que la crise sanitaire a généré pour les municipalités et les MRC.

Au moment d'écrire ces lignes, un nouveau confinement et un couvre-feu sont instaurés. La relance fait plutôt place à une nouvelle vague. Néanmoins, les résultats du sondage mettent en lumière des pratiques gagnantes qui ont permis aux actrices et acteurs municipaux de mieux affronter cette crise sans précédent.

### Un vif intérêt

Pas moins de 685 personnes de partout au Québec ont participé à ce sondage réalisé entre le 18 juin et le 2 juillet 2020. Près du tiers (29 %) étaient des élues municipales ou des élus municipaux et plus de la moitié (60 %) regroupait des responsables municipaux. Sachant que pour plus des trois quarts (76 %) des répondantes et des répondants au sondage, la relance sociale occupera une place importante (48 %) ou très importante (28 %) dans la reprise de leurs activités, il n'est pas étonnant que cette consultation ait suscité autant d'intérêt !

## Pratiques prometteuses

Pour faire face aux enjeux suscités par l'urgence sanitaire, les municipalités ont fait preuve d'adaptabilité et de créativité. Le sondage révèle que les problématiques étaient principalement liées à l'offre de loisirs et de gestion des camps de jour (63 %), à la réorganisation du travail (47 %), à l'accès aux espaces verts et aux parcs (46 %) et à l'isolement social (39 %). Pour mieux affronter ces défis, le partenariat et la concertation auront été des éléments clés dans la gestion de la crise. Cette situation hors de l'ordinaire aura aussi permis de créer de nouveaux partenariats ou de consolider ceux en place. En effet, plus de la moitié (55 %) des personnes ayant répondu au sondage ont créé des cellules de crise (comité d'action), lesquelles étaient principalement formées de ressources provenant de la MRC (48 %), de la Santé publique (43 %), d'organismes communautaires à vocation sociale (41 %), des services sociaux (36 %) et de municipalités avoisinantes (32 %). La majorité des répondantes et des répondants souhaitent poursuivre leur collaboration avec ces partenaires après la pandémie, qu'il s'agisse d'organismes communautaires (86 %), de MRC (78 %), de municipalités avoisinantes (77 %) ou de la Santé publique (66 %).

## Des pistes de solutions

Questionnés sur les moyens envisagés pour assurer la relance sociale, plus de la moitié (57 %) des répondantes et des répondants souhaitaient promouvoir l'achat local, près du tiers (30 %) comptaient bonifier le soutien offert aux organismes communautaires et près de la moitié (43 %) envisageaient de promouvoir le bon voisinage et la solidarité. Par ailleurs, plus du tiers ont mentionné souhaiter maintenir le bénévolat (36 %) et soutenir l'offre commerciale et de services de proximité (35 %).

La relance sociale est décidément au cœur des préoccupations municipales et l'agir ensemble semble être une approche incontournable pour y arriver. ■

### DES PROPOS INSPIRANTS POUR UNE RELANCE SOCIALE

« La crise a permis de mettre en lumière le rôle de cohésion sociale des municipalités et ça fait partie des changements que nous souhaitons conserver. »

« Il y a une prise de conscience de l'importance du travail des organismes communautaires. »

« Les relations ont changé, on assiste à un changement de paradigme, à une décentralisation. »

« La crise donne des occasions de voir et de faire des choses différemment. »

## « POUR MIEUX AFFRONTER CES DÉFIS, LE PARTENARIAT ET LA CONCERTATION AURONT ÉTÉ DES ÉLÉMENTS CLÉS DANS LA GESTION DE LA CRISE. »

### INITIATIVES INSPIRANTES POUR MIEUX AFFRONTER LA NOUVELLE VAGUE

- Tenir des rencontres avec l'ensemble des directions de services afin de travailler sur un plan d'action détaillé.
- Créer ou participer à des communautés de pratiques virtuelles.
- Devenir un point de chute pour rediriger les citoyennes et les citoyens vers les organismes appropriés.
- Travailler de concert avec les groupes d'entraide existants, tels que les centres d'action bénévole, les travailleuses et travailleurs de rue ou de rang.
- Créer une plateforme de partage d'initiatives et d'information sur l'offre des organismes communautaires.
- Centraliser les informations à la MRC.
- Partager et valoriser les bons coups d'entreprises du territoire et souligner la créativité des entrepreneuses et entrepreneurs locaux.
- Impliquer les maisons de la famille, les centres des femmes et les maisons des jeunes.
- Mettre en relation des organismes communautaires pour éviter le doublement des efforts et servir de liaison.

Plusieurs autres mesures inspirantes ont été compilées dans les bilans des échanges et des discussions intermunicipales mis en ligne sur le site Web.



CONSULTEZ LES BILANS DE NOS WEBINAIRES

<https://www.espacemuni.org/actualites/>



# Des municipalités favorables aux enfants



**Juan Torres**, Ph. D., urbaniste,  
professeur et vice-doyen à la recherche et aux partenariats,  
École d'urbanisme et d'architecture de paysage,  
Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal

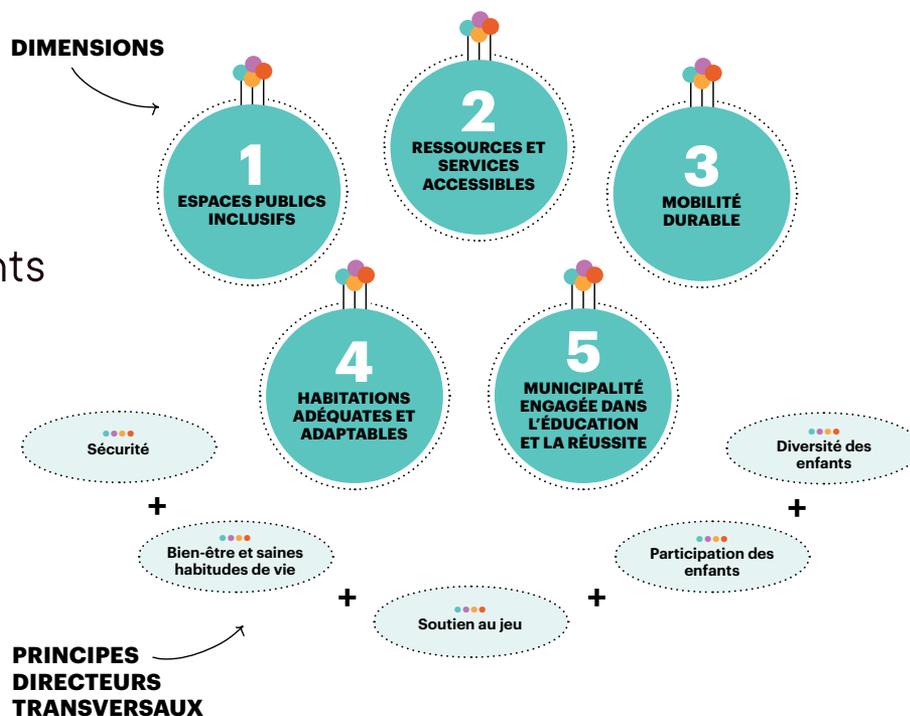
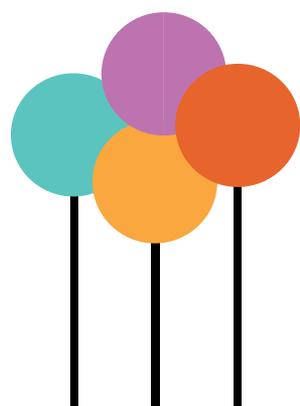
Le rôle que jouent les municipalités est important à l'égard des enfants de tous âges, dont le bien-être dépend aussi du milieu dans lequel ils grandissent et se développent. Les conditions de logement, la diversité d'activités accueillies dans les espaces publics, l'accessibilité aux ressources locales (éducatives, sportives, culturelles, etc.), ainsi que les possibilités de déplacement à pied et à vélo figurent parmi les domaines où l'action des municipalités peut faire une différence dans l'épanouissement des enfants. En s'engageant comme « amies des enfants », les municipalités affirment leur vision inclusive et tournée vers l'avenir, marquée par l'innovation et la solidarité comme conditions d'une véritable prospérité.



Devenir une Municipalité amie des enfants (MAE) constitue un engagement à la fois mobilisateur et nécessaire. Ce programme mise sur la capacité d'action des gouvernements locaux dans des domaines qui influent grandement sur la manière dont les enfants grandissent et s'épanouissent. Les travaux des comités d'accréditation MAE ont mené à l'identification de cinq principales dimensions et de principes directeurs transversaux sur lesquels repose une municipalité favorable aux enfants. En voici un aperçu.

« EN AMÉRIQUE DU NORD, SEUL LE QUÉBEC DISPOSE DU PROGRAMME MAE, ET ESPACE MUNI A L'EXCLUSIVITÉ DE CETTE ACCRÉDITATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC UNICEF CANADA. »

# Dimensions et principes transversaux d'une municipalité favorable aux enfants



## 1 Des espaces publics inclusifs

Complémentaires au logement et à d'autres espaces privés, les espaces publics rendent possible la réalisation d'une grande diversité d'activités et procurent du bien-être. Pour cette raison, ils doivent être « inclusifs », c'est-à-dire accessibles et accueillants pour tous les enfants, peu importe leur âge et leurs capacités.

## 2 Des ressources et des services accessibles

L'ensemble des ressources et des services offerts aux enfants et aux familles dans une communauté contribuent à la qualité de leur vie, qu'ils soient proposés par la municipalité ou d'autres actrices et acteurs.

## 3 Une mobilité durable

On reconnaît une Municipalité amie des enfants par le nombre et la diversité d'opportunités de déplacement qu'elle offre, notamment en transport actif et en transport en commun. La mobilité durable implique également la notion d'accessibilité des lieux de destination des enfants. Pour être durable, la mobilité doit être efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et écoresponsable.

## 4 Des habitations adéquates et adaptables

Pour favoriser le développement optimal des enfants, la municipalité se doit d'avoir une offre diversifiée de logements accessibles, abordables, salubres et de qualité, qui répond aux besoins variés et évolutifs des familles.

## 5 Une municipalité engagée dans l'éducation et la réussite

L'éducation, l'épanouissement et la réussite des enfants sont une responsabilité collective. Au-delà de la salle de classe, cette responsabilité concerne une multitude d'actrices et d'acteurs dans la collectivité (dont la municipalité), qui font partie du quotidien des enfants et qui déploient pour eux autant d'occasions d'apprentissages, de découvertes et de rencontres. ■



# La parole aux jeunes !

Voici trois témoignages inspirants de jeunes engagés au sein des conseils jeunesse municipaux. Ces deux jeunes femmes et ce jeune homme ont accepté l'automne dernier de former le jury jeunesse MAE pour attribuer le prix Coup de cœur de la campagne des Bons coups, laquelle soulignait le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'accréditation MAE au Québec.

**En quoi votre municipalité est-elle une ville adaptée et favorable aux enfants ?  
Que souhaitez-vous pour la jeunesse de votre ville ?**

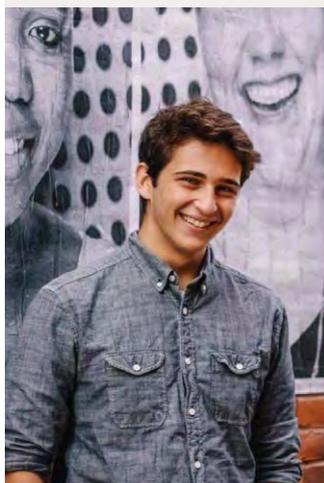


**Rosalie Dubé**  
Membre des jeunes  
ambassadeurs de Granby

## PRIORITÉ AUX JEUNES

« J'aime vivre dans la municipalité de Granby puisque les jeunes y sont prioritaires. Avec la politique familiale, la ville promeut des projets qui touchent les enfants, comme *Dans ma rue, on joue !* qui incite les jeunes à jouer à l'extérieur en toute sécurité. Pour les fanatiques de sport comme moi, Granby Multi-sport s'occupe de la sphère sportive en offrant des patinoires extérieures, des terrains de soccer, baseball et tennis ainsi qu'un amalgame de programmes, de ressources et d'équipements pour favoriser l'activité physique. À Granby, les jeunes ont de l'importance, notre implication nous vaut de l'influence et des remerciements de la ville qui, par exemple, offre des bourses à des jeunes qui se démarquent. Notre politique jeunesse prône les saines habitudes de vie, la réussite scolaire et éducative, la culture, la vie communautaire, la participation citoyenne, le travail et l'entrepreneuriat ; des valeurs importantes pour les jeunes de ma ville. En siégeant au Conseil jeunesse, je suis en mesure d'élargir mes compétences en collaborant sur différents projets. J'ai également été en mesure de réaliser l'ampleur des actions mises en place pour les adolescentes et les adolescents !

Par ailleurs, si le maire pouvait exaucer un vœu, ce serait d'augmenter les mesures de sensibilisation à l'importance de la santé mentale. Selon la Commission de la santé mentale du Canada, 70 % des personnes qui développeront une maladie mentale en manifesteront des symptômes avant 18 ans. C'est pourquoi je considère qu'il est primordial de faire plus de prévention auprès de la jeune population et de la conscientiser sur les ressources offertes. Somme toute, n'oublions pas que nous dirigerons le monde de demain... »



**Gabriel Gagné**  
Membre du Conseil jeunesse  
de Victoriaville

## UN MILIEU QUI ME FAIT SENTIR À MA PLACE

« Je m'appelle Gabriel Gagné, j'ai 17 ans et j'habite Victoriaville, ville accréditée Municipalité amie des enfants. Pourquoi est-ce que j'aime vivre dans cette municipalité ? La réponse est simple. Là où certains voient le berceau du développement durable et d'autres, la ville d'origine de Daniel Blanchette dans *La Guerre des tuques*, je vois avant tout un milieu qui m'a fait sentir à ma place en tant que jeune. J'aime beaucoup m'impliquer et faire une différence dans ma communauté. Ainsi, la mise en place par ma municipalité en 2019 d'un tout nouveau Conseil Jeunesse regroupant des jeunes de 12 à 19 ans m'a donné une magnifique occasion d'exercer cette passion. Cela me permet de contribuer à faire rayonner les idées des jeunes dans mon milieu tout en vivant une expérience politique mémorable. De plus, des initiatives municipales comme une longue piste cyclable et une carte Accès Jeunesse, qui donne aux jeunes des rabais dans plusieurs commerces et cafés de la ville, me permettent de me déplacer facilement ou de relaxer après une grosse journée d'école. Cela dit, le souhait que je ferais à mon conseil municipal serait de proposer davantage d'activités s'adressant aux adolescentes et adolescents et, surtout, de les publiciser de manière à les viser spécifiquement. Pour conclure, il ne faut pas oublier qu'étant donné qu'une municipalité est le premier milieu qu'apprennent à connaître les jeunes, il est aussi du rôle des actrices et des acteurs municipaux de mettre sur leur chemin des occasions de devenir des adultes comblés et responsables. »



**Anaïs V. Berthiaume**

Élue et porte-parole du Conseil jeunesse de Victoriaville

## LE POUVOIR DE MA VILLE

« Ma ville est proche de sa communauté et à l'écoute de celle-ci. Innovante et évolutive, ma ville met de l'avant de nouveaux projets visant le mieux-être de sa population, qu'elle soit jeune ou moins jeune. Elle en a fait la preuve en créant, en 2019, son tout premier Conseil jeunesse qui travaille pour que nous, les jeunes, soyons davantage entendus et que nous gagnions en importance dans la prise de décisions. Dans notre ville active et créative, de nouveaux tronçons de pistes cyclables sont ajoutés pratiquement chaque année et les installations axées sur les activités pour les jeunes sont bien rénovées, agrandies et entretenues. Le pavillon Jean-Béliveau en est un bon exemple, tout comme le Carré 150 et le skatepark. Il y a aussi le centre-ville qui, à la suite d'une reconfiguration, est beaucoup plus accessible et invitant, et pour tous les âges ! Petits et grands y trouvent leur compte parmi les diverses activités offertes par la ville. Pendant les vacances, au Bois des Frères, un sentier des lutins a pris vie au plus grand bonheur de toutes les personnes qui souhaitent entretenir leur cœur d'enfant. Avez-vous deviné quelle est MA ville ? Il s'agit de Victoriaville !

En terminant, j'aimerais que ma ville ose encore plus aller consulter les jeunes sur ce qu'elles et ce qu'ils souhaitent voir se développer dans leur ville et qu'elle leur fasse confiance. Puisque les jeunes sont les acteurs importants de demain. »



# La Fête DES VOISINS

samedi 5 juin 2021

## LA FÊTE DES VOISINS SE RÉINVENTE!

Renouez avec votre voisinage lors de la 15<sup>e</sup> Fête des voisins.

Ce qu'Espacé MUNI vous propose :

- différents scénarios pour souligner l'événement dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans vos régions respectives;
- un guide de mobilisation et de mise en œuvre;
- des outils de promotion téléchargeables gratuitement.

Une initiative de

**ESPACE  
MUNI**

POUR NE RIEN MANQUER

espacemuni.org



# Le projet NutriQuébec : pour suivre l'évolution des habitudes alimentaires au Québec



**Benoît Lamarche**

Directeur scientifique du Centre de recherche Nutrition, santé et société (NUTRISS), Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), Université Laval.

NutriQuébec, le plus grand projet sur la nutrition et la santé jamais réalisé au Québec, a pour but de suivre et d'analyser les habitudes alimentaires de la population québécoise au cours des prochaines décennies. NutriQuébec permettra aux municipalités d'obtenir des données spécifiques sur leur population, ce qui les aidera à mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Malgré le fait que la population soit de plus en plus consciente de l'importance d'adopter de saines habitudes de vie, les nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation des 15 dernières années n'ont pas mené à une amélioration significative des habitudes alimentaires des Québécoises et des Québécois. En effet, moins du quart de la population adulte québécoise respecte les recommandations du *Guide alimentaire canadien* pour ce qui est des légumes et des fruits, alors que plus des trois quarts consomment trop de sel ou trop de gras saturés<sup>[1]</sup>.

Afin d'agir sur un ensemble de facteurs qui permettraient d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie de la population, le Québec s'est doté, en 2016, d'une *Politique gouvernementale de prévention en santé* (PGPS)<sup>[2]</sup>. L'une des neuf grandes cibles de la PGPS est que la moitié de la population québécoise atteigne, d'ici 2025, une consommation minimale de cinq fruits et légumes chaque jour. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a également élaboré un plan d'action interministériel proposant des actions concrètes pour atteindre les objectifs de la PGPS. Parmi ces actions, il

est prévu d'analyser l'évolution des habitudes alimentaires de la population québécoise au cours des prochaines années<sup>[3]</sup>. C'est dans ce contexte que le projet NutriQuébec a été lancé.

NutriQuébec est le plus grand projet sur la nutrition et la santé de la population québécoise jamais réalisé. Déjà plus de 3 400 adultes y participent. Le but premier de NutriQuébec est d'aider nos instances supérieures, ainsi que les personnes se consacrant à la recherche, à mieux connaître les habitudes alimentaires de la population québécoise et leur évolution dans le temps. Pour y parvenir, on vise à recruter au cours des trois prochaines années 30 000 adultes vivant sur le territoire québécois. NutriQuébec invite les citoyennes et les citoyens de toutes les municipalités du Québec à participer en répondant annuellement à des questionnaires portant sur les habitudes alimentaires, les habitudes de vie (activité physique, sommeil, consommation de tabac, drogue et alcool), l'insécurité alimentaire et la santé.

## Les habitudes alimentaires ont-elles changé au Québec pendant le confinement ?

NutriQuébec a récemment mesuré l'impact du confinement sur la qualité de l'alimentation des adultes au Québec<sup>[4]</sup>. Ainsi, 843 personnes ont rempli une première fois les questionnaires lors de leur inscription à NutriQuébec (entre juin 2019 et février 2020) et une seconde fois pendant le confinement (entre avril et mai 2020).

La qualité de l'alimentation a été évaluée à l'aide d'un indice sur 100 reflétant le degré d'adhésion aux recommandations de saine alimentation. La moyenne de cet indice était de 69 % avant le confinement et 70 % pendant le confinement. Cette légère amélioration de la qualité de l'alimentation est due à la combinaison de petites hausses dans la consommation de produits céréaliers à grains entiers, de légumineuses, de légumes, de poissons et fruits de mer et de produits laitiers. On note aussi une hausse de l'apport en protéines végétales, ainsi qu'une baisse de la consommation de sucre.

Avec la mise en place des mesures de confinement et la fermeture de la plupart des restaurants au Québec le printemps dernier, il n'est pas surprenant d'observer que la proportion des repas consommés à l'extérieur de la maison est passée de 21 % à 4 %. Le fait de manger davantage à la maison peut ainsi expliquer en partie la légère augmentation de la qualité de l'alimentation observée. Du point de vue de la santé publique, et conformément à la plupart des directives dans le monde, ces données fournissent des preuves irréfutables que la qualité de l'alimentation de la population a de fortes chances de s'améliorer lorsque les gens mangent plus souvent à la maison.

## Comment les municipalités peuvent-elles contribuer à NutriQuébec ?

Bien que plus de 3 400 personnes soient déjà inscrites à NutriQuébec, il est essentiel d'en recruter plus dans toutes les régions du Québec afin d'obtenir un portrait plus juste de la situation pour l'ensemble de la population. Les actrices et les acteurs municipaux disposent de leviers ayant une influence sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie et, par conséquent, une incidence sur la santé de la population. Pour la première fois, NutriQuébec permettra aux municipalités d'obtenir des données spécifiques à leur population, favorisant de ce fait la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Voici donc une chance unique qui s'offre aux différentes municipalités du Québec : elles peuvent inciter leur population à contribuer à une meilleure compréhension de leurs habitudes de vie et à un projet de société unique, essentiel pour la santé des futures générations du Québec ! ■

« POUR LA PREMIÈRE FOIS, NUTRIQUÉBEC PERMETTRA AUX MUNICIPALITÉS D'OBTENIR DES DONNÉES SPÉCIFIQUES À LEUR POPULATION, FAVORISANT DE CE FAIT LA MISE EN PLACE D'ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AUX SAINES HABITUDES DE VIE. »

**NUTRI  
QUÉBEC**

## COMMENT INCITER LES CITOYENNES ET LES CITOYENS À PARTICIPER À NUTRIQUÉBEC ?

Il est possible de faire la promotion de NutriQuébec en invitant la population à s'inscrire sur notre site Web : [nutriquebec.com](https://nutriquebec.com)

Pour toute question concernant NutriQuébec ou pour obtenir de l'aide pour vous accompagner dans la promotion du projet auprès de votre collectivité, nous vous invitons à communiquer avec nous : [info@nutriquebec.com](mailto:info@nutriquebec.com)

## RÉFÉRENCES

- BRASSARD, Didier, et autres. "Poor adherence to dietary guidelines among French-speaking adults in the Province of Quebec, Canada—the PREDISE Study." *Can J Cardiol*, décembre 2018, vol. 34, n° 12, p. 1665-1673.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Politique gouvernementale de prévention en santé*, Québec, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016, 112 p. Uniquement disponible en ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001753/>.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé*, Québec, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017, 86 p. Uniquement disponible en ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002035/>.
- LAMARCHE, Benoît, et autres. "Changes in diet quality and food security among adults during the COVID-19-related early lockdown: results from NutriQuébec", *AJCN*, Janvier 2020, p. 1-9.



# La Politique familiale municipale et l'Agenda 21 de la culture : convergence et amplification des connaissances



**Stéphanie Chaumont**  
Directrice du co-développement,  
Les Arts et la Ville



**Richard Paulhus**  
Agent de projets,  
Espace MUNI

Au cours de l'année 2020, la municipalité de Saint-Amable a engagé une démarche de renouvellement de sa politique familiale et de sa politique culturelle, lesquelles devraient être adoptées en 2021. Faisant suite aux travaux réalisés par les deux comités qui participent à l'élaboration de ces politiques, ainsi qu'à un sondage en ligne, deux séances de participation publique se sont tenues l'automne dernier avec l'objectif d'obtenir l'apport de la population à ces deux importants projets. Survol des pistes d'action et des effets possibles d'une telle démarche.

Dans le contexte pandémique actuel, ces séances ont eu lieu en mode virtuel pour permettre aux citoyennes et aux citoyens d'y participer en toute sécurité. Par ailleurs, après avoir constaté la convergence des enjeux et des objectifs de la politique familiale et de la politique culturelle, dans le contexte local de Saint-Amable, il a été proposé de réaliser de façon conjointe les ateliers sur ces deux politiques. Deux séances de participation publique ont été organisées par le réseau Les Arts et la Ville en collaboration avec Espace Muni.

## Analyse croisée des collectivités

Le réseau Les Arts et la Ville considère que « la culture est l'essence même de la vie en société. Elle permet à une collectivité d'exprimer pleinement son identité, et aux citoyennes et citoyens de développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Elle favorise le mieux-être de la population. Ainsi, agir par le moyen de la culture, c'est mener une action structurante pour nos collectivités; c'est permettre à celles-ci d'être, de devenir et de durer. »<sup>[1]</sup>

Pour Espace MUNI, les objectifs d'une politique familiale municipale (PFM)<sup>[2]</sup> sont d'assurer une cohérence et une continuité dans les orientations sur les familles, de reconnaître la compétence des parents, de proposer des solutions et des actions concrètes et de développer et maintenir l'esprit de concertation<sup>[3]</sup> entre toutes les actrices et tous les acteurs. Ces deux façons de voir les collectivités se rejoignent autour de l'importance de la participation citoyenne.

## La participation citoyenne comme retombée

La démarche PFM et la mise en œuvre d'une stratégie d'action culturelle ont en commun la transversalité. L'une et l'autre visent à intégrer tous les secteurs de la société et à percoler dans toutes les sphères du développement des collectivités. De plus, en analysant les résultats du sondage, nous avons constaté que certains enjeux convergeaient et amenaient les deux démarches en cours à se chevaucher. À partir des points de convergence, Les Arts et la Ville et Espace MUNI ont élaboré deux ateliers participatifs autour des objectifs et des enjeux



Activité de médiation culturelle avec des adolescents.

© Denis Duchesne



Une conseillère municipale avec une membre du comité culturel et une auteure des environs lors d'une Journée de la Culture.

suivants : l'aménagement du territoire et de l'environnement ; la culture, la vie sociale et la gouvernance.

Ces ateliers, animés par Antoine Guibert, consultant expert, ont également permis aux personnes participantes de se familiariser avec certaines thématiques de **L'Agenda 21 de la culture**<sup>[4]</sup> et l'approche PFM d'Espace MUNI, puis de formuler des propositions d'actions pour répondre aux enjeux cernés précédemment. En plus de ces propositions, certaines personnes ont manifesté leur volonté de poursuivre leur engagement dans le développement de leur collectivité, notamment en encourageant leurs voisins à s'impliquer et en participant à la vie culturelle et citoyenne de la municipalité.

Les facteurs suivants nous permettent de penser qu'une telle collaboration peut être porteuse :

- La volonté affichée lors des deux démarches en faveur d'une participation citoyenne accrue dans le développement local.
- L'approche transversale préconisée par les deux organisations.
- L'apport respectif de la PFM et de l'Agenda 21 de la culture au développement durable des collectivités.
- L'importance de créer des synergies entre divers acteurs du milieu afin de décloisonner l'action municipale et de favoriser la collaboration et la concertation.
- La complémentarité possible et souhaitable des responsabilités municipales comme la culture, le loisir, l'urbanisme, les parcs, etc.

Les participants ont exprimé un vif intérêt à poursuivre la réflexion sur les liens entre les enjeux familiaux et culturels, par exemple lors d'une rencontre des deux comités qui contribuent à l'élaboration de ces deux politiques. Chaque politique devrait prendre en compte les enjeux culturels et familiaux et trouver des mécanismes de coordination entre

« CHAQUE POLITIQUE DEVRAIT PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX CULTURELS ET FAMILIAUX ET TROUVER DES MÉCANISMES DE COORDINATION ENTRE CES DEUX APPROCHES. »

ces deux approches. Il serait même possible de ne faire qu'une seule et même politique de la famille et de la culture, en prenant soin de bien définir les champs d'action de chacun des secteurs pour éviter que l'une des dimensions ne soit « oubliée » par rapport à l'autre.

Cette collaboration entre Espace MUNI et Les Arts et la Ville démontre l'importance et le potentiel de ces regards croisés dans le développement de politiques municipales. Indéniablement, nous avons collectivement avantage à élargir la réflexion et à explorer les autres arrimages possibles, notamment ceux entre urbanisme et tout-petits ; culture, participation et cohésion sociales et développement durable. ■

**LES ARTS  
ET LA VILLE**  
LE RÉSEAU POUR LES ARTS ET LA CULTURE  
DANS NOS COMMUNAUTÉS

Le réseau Les Arts et la Ville outille les communautés des francophonies canadiennes afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social. Son action est fondée sur l'information et la sensibilisation, la mobilisation et l'inspiration – par la mise en valeur de pratiques exemplaires – ainsi que la formation et l'accompagnement de ses membres.

#### RÉFÉRENCES

- 1 RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE. « Qui sommes-nous », [en ligne], 2017. [<https://www.arts-ville.org/qui-sommes-nous>] (Consulté le 15 janvier 2021).
- 2 CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE. *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale*, 2018, 40 pages, [en ligne]. [<https://www.espacemuni.org/programmes/famille/politique-familiale-municipale/etapes-de-la-demarche/>]. (Consulté le 15 janvier 2021).
- 3 Des repères pour une participation profitable de votre municipalité ou de votre MRC à des démarches de concertation : <https://www.espacemuni.org/outils/outils-de-reference/>
- 4 GUIBERT, Antoine. *Petit guide d'appropriation de l'Agenda 21 de la culture*, Réseau Les Arts et la Ville, 2017, 28 pages, [en ligne]. [<https://www.arts-ville.org/wp-content/uploads/2018/03/Guide-appropriationA21C.pdf>]. (Consulté le 15 janvier 2021).



# L'EMPREINTE FAMILLE



**Dominique Racicot**

Conseillère, communications  
et affaires publiques,  
Espace MUNI



**Marie-Claude Clermont**

Coordonnatrice aux communications  
et aux relations publiques,  
Espace MUNI

L'approche collective « penser et agir famille » a été le fer de lance de la création, à l'échelle municipale, de programmes reconnus de soutien aux familles québécoises. La nouvelle mission d'Espace MUNI est en parfaite concordance avec le legs du Carrefour action municipale et famille : poursuivre l'accompagnement des gouvernements de proximité dans le développement d'environnements favorables à l'épanouissement des familles dans toute leur diversité et tous leurs cycles de vie. Comme premier ancrage et cellule citoyenne de toute municipalité, la famille demeure au cœur des programmes et des services portés par la nouvelle organisation.



« ESPACE MUNI ENGLOBE TOUS LES CYCLES DE VIE DES CITOYENNES ET DES CITOYENS, JEUNES ET MOINS JEUNES, EN SANTÉ ET HEUREUX, ENGAGÉS DANS LEUR MILIEU. »

Au Québec, la Politique familiale municipale (PFM) comme démarche collective est l'un des véhicules privilégiés par les municipalités préoccupées par les besoins évolutifs des membres de leur communauté. Ce levier dont disposent les municipalités, les municipalités régionales de comté (MRC), les agglomérations et les arrondissements poursuit l'objectif d'agir en leur faveur sur plusieurs plans, notamment par l'aménagement des milieux de vie, les loisirs, les communications, l'habitation et le transport. Par les différentes lois qui encadrent leurs interventions, les milieux municipaux ont la possibilité de jouer un rôle actif dans la santé globale et le bien-être de leur population.

Cette démarche d'élaboration ou de mise à jour d'une PFM donne également l'occasion d'aborder, selon le cycle de vie des personnes, des enjeux variés tels que la valorisation du

rôle paternel et d'une parentalité égalitaire, l'accès inclusif, le développement global des enfants, la participation citoyenne à l'adolescence, les saines habitudes de vie, les déterminants de la santé et les relations intergénérationnelles.

### Un peu d'histoire

La Ville de Brossard a été la première, en 1990, à implanter au Québec une PFM. Depuis, 741 municipalités, 35 MRC, 3 arrondissements et 1 réserve du Québec disposent d'une politique familiale municipale. Signe que la famille occupe un rôle pivot dans nos collectivités, plusieurs milieux en sont à ratifier une troisième ou quatrième génération de leur politique et de leur plan d'action.

**Nombreux sont les avantages d'adopter des politiques publiques municipales et des plans d'action transversaux adaptés à la réalité des modèles familiaux et à leurs préoccupations.**

### DES AVANTAGES POUR LES MEMBRES DE LA FAMILLE ET LA COLLECTIVITÉ :

- Un engagement formel du conseil municipal en faveur des familles et des membres qui la composent.
- L'attraction et la rétention des familles.
- Une communauté dynamisée, vitalisée et en meilleure santé.
- Le rehaussement du sentiment d'appartenance, de la solidarité et de l'entraide dans la population.
- Une mobilisation accrue des actrices et des acteurs municipaux autour de l'approche « penser et agir famille ».
- Des membres engagés dans leur collectivité, qui favorisent la concertation et le partenariat en faveur d'une meilleure qualité de vie pour les individus et les familles.
- Une implication citoyenne stimulée.
- Des actions municipales « familles » cohérentes et structurées.
- Des liens intergénérationnels encouragés.
- Un dialogue intermunicipal renforcé.

Pour agir sur la qualité de vie des familles et sur la santé globale des populations, Espace MUNI privilégie une vision englobante des étapes et des enjeux inhérents aux périodes de la vie : de la naissance à la retraite active, des tout-petits aux personnes âgées, en incluant les relations intergénérationnelles et l'appui des proches aidants.

Cette famille incarnée dans différents modèles regroupe l'ensemble des individus qui la composent. Ayant des besoins variables en fonction des réalités qui leur sont propres, toutes les familles peuvent être amenées, dans leur parcours, à composer avec des vulnérabilités. Mais les liens familiaux partagés demeurent essentiels et contribuent au sentiment d'appartenance et de bien-être. Par la transmission de leurs valeurs, de leurs savoirs et de leurs expériences, Espace MUNI reconnaît que les familles jouent un rôle essentiel d'enrichissement des communautés et contribuent au développement des solidarités.

Le schéma suivant traduit la vision et l'accompagnement d'Espace MUNI en matière de qualité de vie des familles. Il démontre comment l'organisation, à travers ses programmes et ses services personnalisés, se met à l'écoute des besoins des familles québécoises et propose des solutions incarnées pour tous les types de milieux. Conséquemment, Espace MUNI vise à nourrir son réseau de pratiques inspirantes d'ici et d'ailleurs. Il confirme du même coup l'existence d'un lien privilégié et bidirectionnel avec les élus et élus responsables des questions familiales et âgées.

## ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX FAMILLES À TOUS LES CYCLES DE VIE



## CYCLES DE VIE



### Politique familiale municipale

Un engagement formel envers le mieux-être des familles. Il en résulte une communauté dynamisée, vitalisée et en meilleure santé grâce à des actions concertées des actrices et des acteurs famille du milieu et une plus grande participation des jeunes et des familles dans les processus décisionnels.

### Municipalité amie des enfants

Des environnements favorables au plein développement des jeunes, de l'enfance à la fin de l'adolescence, et qui encouragent et soutiennent leur participation à la vie municipale. Une ville adaptée pour les enfants l'est aussi pour toutes ses citoyennes et tous ses citoyens.

### Municipalité amie des aînés

Des personnes aînées brisant leur isolement en participant activement à la vie communautaire, aux activités de loisir et à la vie familiale. Des relations entre les générations renforcées et valorisées.

### Voisins solidaires

Une bienveillance envers les plus vulnérables et un soutien aux enfants de parents vieillissants afin de multiplier les occasions d'entraide, les rencontres et la solidarité entre tous les membres de la famille et entre les générations.

### Fête des voisins

Une occasion de maillage permettant aux familles qui se côtoient au quotidien, mais sans nécessairement se parler, de briser la glace, de développer des liens, de s'ancrez avec fierté dans leur communauté et de développer un esprit d'entraide.

### Accès inclusif

La participation et l'intégration à la vie collective de chaque membre de la famille ayant un handicap ou des besoins particuliers. L'accès à un partage d'expertise, à des outils et à des pratiques novatrices en matière d'accessibilité universelle permet de s'inspirer et de mettre en place des environnements accessibles et des activités épanouissantes pour toutes et tous.

### Valorisation de la paternité

Des pères reconnus, valorisés et inclus dans l'approche municipale. Cela favorise une parentalité égalitaire et un meilleur partage des responsabilités familiales, en plus de faciliter le développement des enfants par la mise en place d'activités pères-enfants ou pères-adolescents au sein des municipalités.

### Vieillessement actif

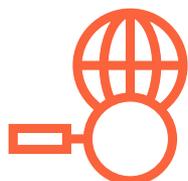
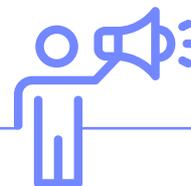
Une responsabilité partagée de la sécurité, de la participation sociale et de l'amélioration de la santé globale des personnes aînées pour une autonomie stimulée par une vie plus active.

### Politiques regroupées

Une approche intégrée où toutes les citoyennes et tous les citoyens — dont les membres de familles — sont au centre des stratégies d'action concertées qui, elles, sont arrimées aux enjeux transversaux.

### Responsable des questions familiales et des personnes âgées (RQFA) :

Constamment à l'écoute des familles de son milieu et de leurs besoins, la ou le RQFA agit comme véritable porte-parole de toutes les familles au sein du conseil municipal, faisant ainsi valoir la vision de la famille dans toutes les actions et les politiques municipales portées par le conseil. Sa contribution et son engagement constituent l'une des conditions de succès de la démarche pour engendrer une véritable communauté qui pense et agit en faveur des familles.



### INSPIRATION : la Banque des 1001 mesures

La Banque des 1001 mesures d'Espace MUNI est une alliée virtuelle incontournable. En plus de répertorier des mesures de plans d'action, des initiatives inspirantes et des outils pour réaliser des projets municipaux, elle regroupe une liste de subventions pouvant vous permettre de concrétiser vos projets. Un outil inspirant qu'Espace MUNI propose pour vous guider vers l'amélioration de la qualité de vie des familles de vos communautés.

# Les politiques publiques municipales, une réponse aux enjeux des familles québécoises



**Nathalie Simard**

Coordonnatrice – Famille et enfants à besoins particuliers,  
Espace MUNI

Peu importe leur modèle familial, leur cycle de vie actuel ou encore leur environnement, les familles vivent souvent les mêmes enjeux et plusieurs d'entre eux interpellent les municipalités. Depuis trois décennies, les politiques familiales municipales (PFM) s'avèrent un moyen efficace pour apporter des réponses. La famille citoyenne doit également être prise en considération dans les divers types de politiques publiques municipales.

## Diversité des familles, enjeux communs

Il existe de plus en plus de modèles familiaux : hétéroparental, homoparental, monoparental, adoptif, reconstitué ou encore élargi pour ne nommer que ceux-ci. Dans toute cette diversité et à travers leurs différents cycles de vie, ces familles relèvent des défis liés à leurs rôles auprès des individus jeunes et moins jeunes qui les composent. Le milieu de vie, la culture, les conditions socioéconomiques et les rapports sociaux affectent leur réalité. Toutefois, plusieurs enjeux sont communs à une majorité de familles. La réussite scolaire, la conciliation famille-travail, les soins aux parents vieillissants et l'accès aux services en font partie. D'autres aspects, tels que l'accès à des aliments sains et à des logements abordables, touchent particulièrement les familles plus vulnérables.

En raison des changements importants que subissent les sociétés, les municipalités et les MRC deviennent des actrices incontournables pour répondre aux défis familiaux. Elles cherchent à offrir le soutien, les services et la sécurité nécessaires aux familles de leur territoire dans le cadre de ces changements sociétaux. Une PFM permet aux municipalités de proposer des solutions adaptées aux besoins des familles.

À cet égard, le partenariat de recherche Familles en mouvance travaille actuellement à la refonte du guide *Agir sur les politiques familiales. La recherche : un outil indispensable* publié en 2005.

Voici un extrait d'une fiche du guide intitulée « Les politiques familiales municipales : des mesures à petite échelle », qui fait état des interventions municipales auprès des familles québécoises.

Présentation de l'extrait d'une fiche tirée du guide *Agir sur les politiques familiales. La recherche : un outil indispensable*, produit par le partenariat de recherche Familles en mouvance du Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique et coécrit par :

**Simon Abdela**, Institut national de la recherche scientifique | **Renée Dandurand**, Institut national de la recherche scientifique | **Benoit Laplante**, Institut national de la recherche scientifique | **Philippe Pacaut**, ministère de la Famille | **Marie Rhéaume**, Réseau pour un Québec Famille | **Sylvie Lévesque**, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) | **Mylène Des Ruisseaux**, Curateur public du Québec



## FAMILLES, ENFANTS ET AÎNÉS : LES DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION

En procédant à une consultation publique et en impliquant des acteurs diversifiés, les municipalités sont à même de concentrer leurs efforts sur les besoins réels des familles et de transformer leur environnement. La capacité à cerner les besoins passe par la participation sociale des familles. Quels sont donc les différents champs d'intervention où elles agissent et comment s'y prennent-elles ?

Un des principaux champs d'intervention d'une PFM est de faciliter la conciliation famille-travail, une difficulté que vivent bien des familles au quotidien. Les municipalités sont interpellées sur la gestion de l'espace et du temps pour soulager ce mal contemporain. Par exemple, les municipalités peuvent agir sur l'aménagement des quartiers afin de favoriser la proximité des services, libérant ainsi du temps pour les activités familiales.

Pour favoriser la conciliation famille-travail, plusieurs PFM agissent sur un élément de première importance : la mobilité. Comment les PFM agissent-elles pour faciliter les déplacements des familles ? Elles peuvent inclure des mesures pour favoriser le transport en commun, réduisant ainsi la congestion routière. À titre d'exemple, certaines municipalités en Montérégie, comme Beauharnois ou La Prairie, ont instauré la gratuité du transport collectif local pour tous les citoyens. Favoriser la mobilité, c'est aussi accroître la sécurité des familles dans leurs déplacements. Cet objectif se traduit par des mesures de réduction de la vitesse permise dans les quartiers résidentiels ou dans les zones scolaires, par la création de traverses piétonnières, ou par la bonification du réseau de pistes cyclables.

La question du logement est un autre champ d'intervention qui touche les familles et sur lequel les PFM peuvent s'attarder. Trop petit pour toute la marmaille, trop loin du travail ou de l'école, trop cher : difficile pour une famille avec enfants de trouver un logement qui convient à tous ses besoins. Voilà pourquoi plusieurs municipalités adoptent des mesures pour faciliter l'accès à des logements de qualité. Par exemple,

une municipalité peut faciliter l'accès à une propriété par l'octroi d'une subvention pour l'achat d'une maison, d'un condo ou d'un plex. Les municipalités peuvent aussi favoriser la construction de logements abordables qui conviennent aux familles avec enfants dans les projets de développement immobiliers, comme c'est le cas avec le logement social ou les coopératives d'habitation.

Les PFM favorisent aussi le développement d'un environnement local adapté aux familles. Par exemple, les municipalités peuvent offrir un service de camp de jour à faible coût durant la saison estivale, permettant aux parents de concilier famille et travail en dehors de la période scolaire. Les mesures peuvent inclure la création d'aires de jeu (parc, skatepark, etc.), la participation ou le financement d'activités à caractère familial, la création d'une bibliothèque.

Mais famille ne rime pas uniquement avec enfant. Rejoindre les aînés et faciliter leur participation sociale au quotidien, voilà un autre champ d'intervention sur lequel les PFM peuvent se pencher. Pour favoriser la participation sociale des aînés, les municipalités optent pour diverses mesures qui contrent leur isolement et qui éliminent les obstacles quotidiens auxquels ils font face (Sayad, 2019). Les municipalités qui participent à l'effort Municipalité amie des aînés (MADA) développent des mesures pour améliorer l'accessibilité aux infrastructures municipales (ex. : rampes d'accès) ou pour offrir des loisirs adaptés aux personnes âgées. Les mesures peuvent aussi être en lien avec l'habitation, comme en assouplissant les normes municipales pour favoriser la cohabitation intergénérationnelle, ou les mesures fiscales qui l'encouragent. Les PFM s'adressent aussi aux aidants qui les accompagnent, en leur offrant des activités gratuites lorsqu'ils sont accompagnateurs, ou en développant des maisons de répit. Briser l'isolement des personnes âgées, c'est aussi assurer leur mobilité. À titre d'exemple, la Ville de Longueuil offre le transport gratuitement aux 65 ans et plus en dehors des heures de pointe.

### La famille citoyenne, présente dans les autres politiques municipales

Mais qu'en est-il des autres politiques municipales ? Qu'il s'agisse de participation citoyenne, d'équité entre les femmes et les hommes, de culture, de diversité culturelle, d'immigration, de lutte aux inégalités sociales ou autre, il est intéressant de constater que chacun de ces thèmes a un impact sur les familles du territoire.

À l'évidence, l'engagement d'un seul membre de la famille entraîne souvent l'implication réelle de l'ensemble de la famille et la participation à des activités individuelles conduit

le plus souvent à une appropriation familiale. C'est pourquoi les actrices et acteurs du milieu doivent prendre en compte ce contexte familial élargi dans l'ensemble de leurs réflexions et lors de la mise en place de politiques par clientèle, par thématiques ou encore regroupées.

Les cellules familiales doivent être perçues comme des collaboratrices et des partenaires de leur milieu. Ce qui correspond bien au portrait des familles en 2021. Celles-ci souhaitent de plus en plus faire partie des solutions et s'impliquer directement dans les enjeux qui les préoccupent. ■

# Politiques regroupées<sup>1</sup> : avantages et défis



**Nathalie Simard**

Coordonnatrice – Famille et enfants  
à besoins particuliers,  
Espace MUNI



**Emmanuelle Jean-Arsenault**

Autrice du rapport d'analyse *Avantages et inconvénients des politiques et plans d'action segmentés par clientèle et/ou thématique vs les politiques et plans d'action transversaux*

Les citoyennes et les citoyens font face à des enjeux variés. Certains sont liés aux divers cycles de vie (de la petite enfance au grand âge), d'autres à des situations vécues (pauvreté, handicap, etc.) ou à des préoccupations (environnement, mobilité, conciliation famille-travail, etc.). Les politiques publiques actuelles, telles que la Politique familiale municipale (PFM), représentent l'un des moyens pour agir sur ces enjeux. La complexité de ceux-ci a incité les municipalités à apporter une réponse adaptée, le plus souvent plurielle, ce qui a occasionné au fil des ans la multiplication des politiques municipales.

Comment conjuguer cohérence, efficacité et optimisation des résultats sur les enjeux des communautés? Les politiques regroupées, un choix de plus en plus privilégié par le milieu municipal, représentent-elles une voie judicieuse en ce sens, comparativement aux politiques segmentées par clientèle ou par thématique?

## Un sujet d'actualité sous la loupe d'Espace MUNI

Un nombre croissant de municipalités québécoises tendent à adopter une approche de planification et de gestion plus globale qui vise à regrouper et à arrimer leurs stratégies d'action en matière d'amélioration de la qualité de vie de leur population. De cette façon, ces stratégies couvrent à la fois diverses clientèles et thématiques au sein d'une même politique. On n'a qu'à penser aux politiques de développement social et communautaire, aux politiques de développement durable, etc.

Espace MUNI a exploré cette tendance en réalisant en 2019 une analyse sur le sujet<sup>2</sup>, dans un contexte où plusieurs responsables municipaux déplorent la lourdeur et la complexité de gestion et de suivi des nombreux plans d'action et s'interrogent, par le fait même, sur la plus-value de l'adoption de multiples politiques et plans d'action.

Les résultats de cette analyse s'appuient sur les contenus provenant d'entrevues semi-dirigées menés auprès de responsables administratifs municipaux de huit municipalités. Les objectifs de cette consultation étaient :

- de cerner et de comprendre les avantages et les inconvénients perçus à l'égard des politiques et plans d'action segmentés par clientèle ou thématique vs les politiques et plans d'action regroupés;
- d'établir les besoins des municipalités en matière de soutien et d'accompagnement associés aux politiques et plans d'action.

<sup>1</sup> Regroupé : dont les éléments (dispersés) sont rassemblés pour former un tout.

<sup>2</sup> *Avantages et inconvénients des politiques et plans d'action segmentés par clientèle et/ou thématique vs les politiques et plans d'action transversaux. Rapport d'analyse, 15 janvier 2020.*

Bien que le nombre de municipalités consultées dans le cadre de cette analyse soit très restreint, les résultats permettent tout de même de jeter un premier regard sur ces questions et d'en dégager des apprentissages pour poursuivre la réflexion.

**Quelques grands constats**

**Ingrédients nécessaires au succès du changement de positionnement**

Le rapport d'analyse montre que toutes les municipalités consultées ont amorcé, sont en train de compléter ou ont déjà réalisé un important processus de réflexion et de transformation afin de regrouper leurs politiques d'amélioration de la qualité de vie de la population.

Or, s'engager dans une transformation des pratiques de planification et de gestion pour aboutir à l'adoption de politiques regroupées entraîne, pour les municipalités, son lot de défis. La création ou la consolidation des liens interservices de même que la structuration de mécanismes de gestion et de

suivi font partie des solutions privilégiées par les municipalités consultées. Surtout, cette transition nécessite une approche flexible, une ouverture, une capacité d'adaptation et des communications efficaces.

Afin de favoriser la participation et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, tout en maintenant un équilibre entre la mobilisation de la communauté et les impératifs administratifs, les municipalités privilégient la présence de comités multisectoriels qui assurent le suivi de la mise en œuvre des plans d'action.

**Principaux avantages et inconvénients des politiques regroupées**

À la lumière de leur expérience ou de leurs réflexions, voici les principaux avantages et inconvénients perçus par les personnes consultées en regard des politiques et plans d'action regroupés.

POLITIQUES ET PLANS D'ACTION REGROUPÉS	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Vision plus macroscopique et inclusive des contextes et des trajectoires, ce qui permet d'arrimer des préoccupations.</li> <li>■ Plus de complémentarité et de cohérence des actions.</li> <li>■ Maximisation de la portée des actions.</li> <li>■ Permet de travailler davantage en prévention.</li> <li>■ Plus grande efficacité et efficience.</li> <li>■ Meilleure optimisation des ressources, du temps et des bonnes idées.</li> <li>■ Facilite les demandes de subventions.</li> <li>■ Permet une mobilisation de l'ensemble des élus et élus.</li> <li>■ Accroît la collaboration à l'interne.</li> <li>■ Meilleure concertation et meilleure appropriation du milieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Risque d'être trop généraliste.</li> <li>■ Perception d'une perte de sensibilité à l'égard d'une clientèle ou d'une thématique spécifique.</li> <li>■ Défi de choisir entre des mesures universelles, des mesures ciblées ou des mesures universelles ciblées<sup>3</sup>.</li> <li>■ Démarrage plus lourd.</li> <li>■ Peut alourdir et ralentir la mise en œuvre de certaines actions nécessitant la concertation.</li> <li>■ Moins de flexibilité pour saisir une occasion favorable.</li> <li>■ Difficulté d'arrimage avec les subventions existantes.</li> <li>■ Difficulté de concilier l'approche hiérarchique du milieu municipal avec une approche transversale.</li> </ul>

3 Mesures universelles : qui s'appliquent à l'ensemble d'une population.  
 Mesures ciblées : qui s'appliquent à une tranche prioritaire d'une population donnée.  
 Mesures universelles ciblées : qui permettent de définir des objectifs pour toute une population, de déterminer les obstacles auxquels se heurtent des groupes précis et d'adapter les stratégies de manière à supprimer ces obstacles.  
 Source : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé.

### Assises d'un modèle idéal de planification

Peu importe le choix, le modèle de planification idéal pour répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens et qui représente la meilleure solution en ce qui concerne l'efficacité, la faisabilité et l'acceptabilité est un modèle qui repose d'abord et avant tout sur les besoins du milieu.

Dans cette perspective, ce modèle de planification doit :

- s'inscrire dans une posture d'écoute de la communauté et de ses besoins;
- s'assurer d'une participation citoyenne;
- impliquer des échanges bidirectionnels avec les organismes et institutions du milieu;
- impliquer l'ensemble de l'appareil municipal;
- maintenir des liens de communication constants auprès de toutes les personnes concernées;
- prévoir en amont les conditions de mise en œuvre;
- être issu d'une volonté tant politique qu'administrative.

« LE MODÈLE DE PLANIFICATION IDÉAL DOIT S'INSCRIRE DANS LA VOLONTÉ DE FAIRE LES CHOSES AVEC SINCÉRITÉ, TRANSPARENCE ET INVESTISSEMENT. »

### Une réflexion à poursuivre : des laboratoires d'expérimentation en 2021

Qu'ils soient segmentés ou regroupés, les politiques et plans d'action municipaux ont des impacts positifs dans les communautés. Espace MUNI maintient son engagement auprès des milieux en accompagnant, en outillant et en inspirant les municipalités du Québec. De plus, il poursuit la réflexion sur les politiques regroupées et réalisera au cours de l'année 2021 des laboratoires d'expérimentation, dont un avec la MRC de Montcalm. Il s'agit assurément d'un dossier à suivre. ■

## S'ABONNER À VIVACITÉ

Sans être membre d'Espace MUNI, la santé globale, le développement des communautés, l'accès inclusif, la famille, l'enfance et le vieillissement actif vous interpellent et vous intéressent ? La ligne éditoriale du magazine *Vivacité* correspond à vos préoccupations ?

Vous pouvez dès maintenant vous procurer un abonnement annuel à l'édition imprimée à peu de frais !

2  
NUMÉROS  
PAR AN  
(septembre et mars)

20 \$  
(taxes et frais  
d'envoi inclus)

Les membres d'Espace MUNI reçoivent gratuitement deux exemplaires imprimés de chacune des éditions publiées à l'automne et au printemps.

Abonnez-vous et soyez assuré de recevoir l'édition d'automne 2021 en version imprimée.

S'ABONNER AU MAGAZINE

<https://www.espacemuni.org/magazine/>

« J'ADORE LE MAGAZINE ET LE LIS DE LA PREMIÈRE À LA DERNIÈRE PAGE. C'EST UN RÉEL RESSOURCEMENT POUR MOI. »

- Une élue municipale  
(en référence au magazine *Municipalité + Famille*)

# Distinguez-vous : devenez une municipalité Concilivi !

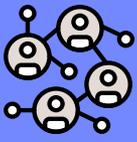
Démontrez votre engagement en matière de conciliation famille-travail. Mettez en valeur les solutions que vous offrez à vos employés assumant des responsabilités familiales. Arborez fièrement le Sceau Concilivi !

**Le Sceau Concilivi** : une démarche simple, accompagnée et distinctive pour retenir et fidéliser vos travailleurs !

[www.concilivi.com](http://www.concilivi.com)



 **CONCILIVI**  
Expertise famille-travail



# Septembre 2020 marque une naissance importante : celle d'Espace MUNI

« NOUS SOMMES APPELÉS À JOUER UN RÔLE CATALYSEUR  
DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS GAGNANTES  
ET DURABLES POUR DES MUNICIPALITÉS VIVANTES. »

- Doreen Assaad

## Mission

Accompagner les municipalités afin d'améliorer la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens dans une perspective de développement des communautés.

## Vision

Un environnement municipal durable et inclusif qui permet aux citoyennes et aux citoyens de développer leur plein potentiel.

## Valeurs

Innovation  
Créativité  
Collaboration  
Inclusion  
Équité  
Excellence  
Dialogue

## LA GOUVERNANCE D'ESPACE MUNI

### Doreen Assaad

Mairesse de Brossard

**Présidente**

Déléguée de l'Union des municipalités du Québec

### Délisca Ritchie-Roussy

Mairesse de Murdochville

**Première vice-présidente**

Déléguée de la Fédération québécoise des municipalités

### Patrick Paulin

Conseiller municipal de Victoriaville

**Deuxième vice-président**

Représentant des municipalités de 10 000 à 49 999 individus

### Sylvie Vignet

Mairesse de Rivière-du-Loup

**Trésorière**

Représentante des municipalités de 10 000 à 49 999 individus

### Stéphanie Lacoste

Conseillère municipale de Drummondville

**Secrétaire**

Représentante des municipalités de 50 000 à 99 999 individus

### Julie Pressé

Mairesse de Fortierville

**Administratrice**

Représentante des municipalités de 1 à 1 749 individus

### Lise Sauriol

Mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur

**Administratrice**

Représentante des municipalités de 1 750 à 4 999 individus

### Manon Leblanc

Conseillère municipale de L'Épiphanie

**Administratrice**

Représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 individus

### Simon Paquin

Conseiller municipal de Terrebonne

**Administrateur**

Représentant des municipalités de 100 000 à 499 999 individus

### Sylvie Turgeon

Conseillère municipale de Rouyn-Noranda

**Administratrice**

Représentante des municipalités régionales de comté

### Stéphanie Watt

Conseillère municipale de Montréal

**Administratrice**

Déléguée de la Ville de Montréal

### Chantal Vaillancourt

Directrice générale de Lire et faire lire

**Administratrice**

Représentante des organismes à but non lucratif

### Réal Morin

Médecin spécialiste en santé publique et en médecine préventive

**Institut national de santé publique du Québec**

Collaborateur au conseil d'administration

### Isabelle Lizée

Directrice générale d'Espace MUNI



POUR CONSULTER LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX D'ESPACE MUNI

<https://www.espacemuni.org/a-propos/c-a/>

## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÈS DE SES MEMBRES !

### À l'écoute de vos besoins

Espace MUNI se veut un espace où s'informer, discuter et échanger. Comme interlocutrice ou interlocuteur privilégié, chaque membre du conseil d'administration assure un dialogue avec les municipalités membres de sa catégorie de population pour traduire leurs réalités locales et régionales, en plus d'établir les orientations ainsi que les meilleures pistes d'action et d'accompagnement d'Espace MUNI. Vous avez une préoccupation ou des besoins particuliers ? Nous souhaitons vous offrir cette occasion de les partager !

Pour permettre cet échange, des webinaires de discussion sont également offerts gratuitement et de manière récurrente.

### Comment partager vos préoccupations

- Soumettez votre demande à [rdevatine@espacemuni.org](mailto:rdevatine@espacemuni.org) en précisant la taille de votre population.
- Participez à des rencontres virtuelles avec les membres du conseil d'administration qui représentent votre catégorie de population et réseautez avec d'autres municipalités qui partagent des réalités semblables aux vôtres.



SOYEZ À L'AFFÛT DE LA PROGRAMMATION DE NOS WEBINAIRES ! VISITEZ NOTRE SITE WEB.

<https://www.espacemuni.org/evenements/>



# Accompagner les municipalités et les MRC : dans l'ADN d'Espace MUNI



**Denis Guérin**

Responsable de la valorisation des connaissances,  
Espace MUNI

« Accompagner », un mot qui définit l'essence même de ce qu'est Espace MUNI (anciennement le CAMF). Un mot qui, avec le temps, a donné naissance à un modèle dont la pertinence n'a jamais été démentie. Si aujourd'hui nous pouvons parler avec fierté du succès du modèle d'accompagnement qui a contribué au déploiement des politiques familiales municipales (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) au Québec, c'est en grande partie grâce à des pionnières et des pionniers qui, avec quelques outils et une grande volonté, sont allés à la rencontre des municipalités. Alors que tout était à bâtir, le titre de formatrice ou formateur s'est imposé avec bonne raison pour les désigner.

La signature, en 2003, de la première entente avec le ministère de la Famille (MFA) est assurément l'un des moments clés dans son histoire. À cette époque, l'équipe était composée d'une dizaine de personnes qui se voyaient confier la tâche d'offrir un soutien à toutes les municipalités du Québec désireuses de se doter d'une PFM. En 2009, ce même modèle a été repris pour assurer le déploiement des MADA. Année après année, alors que grandissait le nombre de municipalités qui adhéraient à la PFM, le modèle d'accompagnement développé par Espace MUNI continuait de démontrer toute sa pertinence. Un modèle dont le premier principe est d'aller à la rencontre des actrices et des acteurs municipaux.

### Une expertise de plus en plus présente

Au fil des années, nous avons été à même de constater que l'expertise portant sur les démarches PFM et MADA s'est grandement développée dans les milieux. Plusieurs

responsables de projets maîtrisent très bien les contenus et les processus. De plus, un grand nombre de municipalités en sont à leur deuxième, voire leur troisième politique. Pour être en mesure de répondre aux besoins évolutifs des municipalités, l'organisation n'a jamais cessé de faire progresser son modèle d'accompagnement en le bonifiant de nouveaux outils, en développant de nouvelles compétences et en les adaptant aux besoins spécifiques des milieux.

### Un passage naturel

Bien que les titres de formatrice et de formateur fassent encore partie du vocabulaire d'Espace MUNI, il n'en demeure pas moins que le modèle proposé aux municipalités depuis maintenant plusieurs années s'appuie davantage sur les grands principes de l'accompagnement, dont l'*empowerment* (pouvoir d'agir), la participation citoyenne et la concertation intersectorielle.

## La valeur de l'accompagnement

Il y a les rôles « officiels ». Ceux qui incombent naturellement aux accompagnatrices et aux accompagnateurs et qui se résument en quelques lignes. Mais il y a aussi tout ce qui se vit concrètement sur le terrain. Tout ce qui donne un sens et une réelle valeur à l'accompagnement. Qui de mieux placé que les membres de l'équipe d'accompagnement pour en témoigner ?

Lors d'une réunion en décembre dernier par vidéoconférence, toutes et tous se sont exprimés sur leur vision et sur la façon dont leurs rôles se traduisent dans les milieux. Il est difficile de rendre justice et de résumer l'ensemble des discussions, mais nous ne pouvons passer sous silence quelques citations qui résument bien le sens de ces échanges.

### PROPOS

- « Notre rôle n'est pas de faire de la vérification comptable, mais nous avons une certaine responsabilité de nous assurer que le milieu n'aura pas de mauvaises surprises lors de la reddition de compte. »
- « Je suis là pour encourager, démystifier, simplifier et aider le milieu à se faire confiance, non pour dicter une façon de faire. »
- « Très souvent, on apprend des milieux autant que l'on peut leur apporter. Je trouve ça très enrichissant et cet apprentissage m'aide pour mes autres projets. »
- « Parfois, je sens que mon rôle, c'est de pousser la réflexion et d'apporter un regard extérieur, nouveau. Je me sers de mes expériences passées pour apporter de nouvelles idées. »
- « Je commence toujours mon accompagnement en rappelant aux gens du milieu qu'ils sont les expertes et les experts et que je suis là pour les aider à le découvrir. »
- « Avant même de commencer à transmettre des outils et à parler de processus, je trouve important de bien définir le rôle et les attentes de tout un chacun et d'établir un lien de confiance avec la personne chargée du projet et la ou le RQFA. »
- « Il faut se mettre en mode écoute pour bien comprendre le contexte et la manière dont le milieu fonctionne habituellement. »
- « Plus j'interviens tôt dans la démarche, plus j'obtiens d'information lors de l'évolution du processus, ce qui me permet de mieux jouer mon rôle auprès du milieu. »

« AUJOURD'HUI, L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT EST COMPOSÉE DE 24 PERSONNES RÉPARTIES DANS 17 RÉGIONS DU QUÉBEC. »



DÉCOUVREZ LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

<https://www.espacemuni.org/a-propos/equipe/>

## Un modèle d'accompagnement en évolution

Au cours de la dernière année, la fusion avec le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'accompagnement d'Espace MUNI. En effet, les citoyennes et les citoyens sont maintenant directement interpellés par deux programmes : Voisins solidaires et La fête des voisins.

Espace MUNI travaille à mettre en place une offre d'accompagnement qui permettra de proposer aux municipalités et aux MRC des réponses mieux ciblées et d'aborder des enjeux diversifiés.

## À l'ère de la pandémie

Nous devons composer depuis bientôt un an avec une nouvelle réalité qui met grandement à l'épreuve la mobilisation des milieux et la façon de les accompagner. L'organisation a toujours offert un modèle d'accompagnement qui permet la rencontre avec les milieux. Si aujourd'hui beaucoup de questions demeurent, des transformations positives s'observent toutefois. Une chose est certaine, Espace MUNI sera toujours là pour accompagner les municipalités à la hauteur de leurs besoins. ■

SI VOUS SOUHAITEZ DISCUTER DE VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

Contactez-nous au [mcdubuc@espacemuni.org](mailto:mcdubuc@espacemuni.org), [info@espacemuni.org](mailto:info@espacemuni.org) ou 514 554-1120. Suivez également notre infolettre et notre site Web.



# Pour des projets créateurs de liens sociaux : perspective croisée de trois organismes accompagnateurs par l'action



© Alex Pailion

### Marie-Christine Dubuc

Coordonnatrice de l'offre de services, Espace MUNI

#### AVEC LA COLLABORATION DE



© Magalie Paquet.

### Chloé Dodinot

Coordination, projets de transition, Solon



© Youssef Shoufan

### Francis Lacelle

Architecte et directeur au développement des projets, Entremise



© Youssef Shoufan

### Marie-Josée Vaillancourt

Chargée des communications, Entremise

Au moment de publier cet article, une année invraisemblable vient de s'écouler depuis le début de cette pandémie. Durant cette période, Espace MUNI a été particulièrement interpellé autant par les conseils municipaux que le personnel des villes à la recherche de solutions concrètes pour faire face aux défis qui se présentaient à eux. Afin de vous inspirer dans ce projet de relance à venir, nous souhaitons mettre en lumière ces organisations qui accompagnent la mise en œuvre de projets concrets créateurs de liens sociaux.

## Des organismes qui accompagnent avec dynamisme

Quel exercice ce fut de résumer la portée des actions de ces deux organismes ! Ces deux entités interviennent à l'échelle des quartiers, cette échelle organique où le sentiment d'appartenance est important – un sentiment qui peut devenir un puissant levier d'action dans le développement de nos communautés.

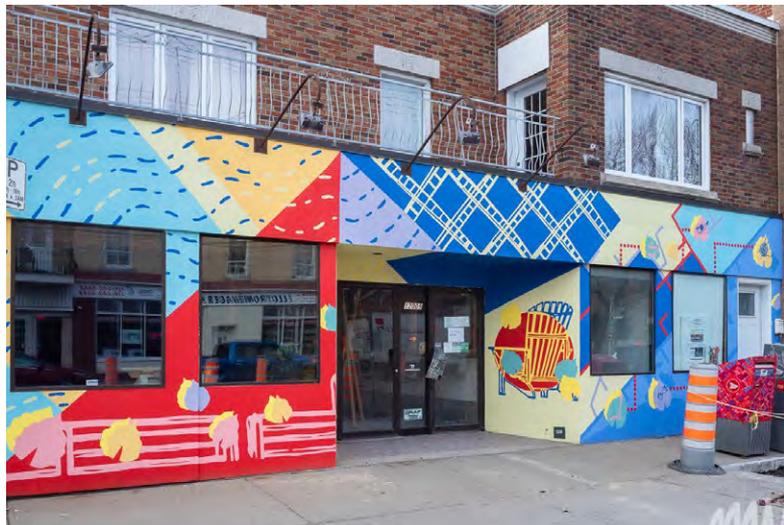
**Commençons par Entremise**, un organisme d'économie sociale qui œuvre à transformer des espaces vacants ou sous-utilisés en actifs communs pour des villes plus justes, résilientes et durables. On y planifie et réalise des projets immobiliers d'occupation transitoire avec l'ambition de générer un impact positif sur l'environnement, la préservation du patrimoine et les collectivités qui les entourent. Lorsqu'il est question de la communauté, Entremise travaille de concert avec le promoteur immobilier à développer l'écosystème de gens qui occuperont son local ou son immeuble.

© Eldar Hulseja

© Olivier Bousquet



Grâce au processus transitoire, Entremise et le Marché public du Village de Pointe-aux-Trembles ont organisé un marché de Noël. Pas moins de 300 personnes ont encouragé une vingtaine de commerces locaux dans la bonne humeur, la complicité et le respect des normes sanitaires.



Devanture du projet Courtepointe dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles.

Entremise rappelle qu'une tranche de la population n'a pas accès au processus immobilier traditionnel. Son équipe se consacre donc à faire tomber les obstacles. Elle assure ainsi le travail de fond : respect des normes et règlements, négociation avec le ou la propriétaire, gestion des ententes de baux, obtention de la permission d'occuper et d'aménager les lieux. En d'autres mots, l'organisme offre l'infrastructure et les incitatifs nécessaires pour faciliter l'implication et l'occupation d'un organisme communautaire, d'un café coop en démarrage ou d'une personne en quête d'un local abordable ou d'un moyen de s'investir dans son quartier.

Dans la dernière année, l'équipe a travaillé à la planification d'un **projet d'occupation d'envergure**, soit de 65 000 pieds carrés dans le bâtiment des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, à Montréal. Également, en partenariat avec la Société de développement Angus, responsable de la revitalisation du secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles à Montréal, Entremise a accepté comme mission d'effectuer une démarche de consultation innovante et de faire vivre un bâtiment vacant. Lancé sous le nom de **Courtepointe**, ce projet se veut un lieu d'échange, de collaboration et d'expérimentation accessible à la population environnante.

**Poursuivons avec Solon**, un organisme à but non lucratif (OBNL) qui suscite et accompagne des projets locaux de transition socioécologique. L'équipe mise sur la force de la collectivité et de l'action locale pour faciliter l'émergence d'initiatives qui valorisent le partage du pouvoir. **Ces initiatives** se matérialisent dans des actions variées, liées à la mobilité active, à l'autopartage, à la vente de fruits et légumes locaux

en conserve, au prêt de bouts de terrains à jardiner. Elles sont toutes portées par de petits groupes de citoyennes et de citoyens appelés voisinages.

L'organisme est connu notamment pour **Locomotion**, un programme et une application de partage de voitures, remorques, vélo-cargos et vélos électriques au sein d'un voisinage. Ayant attiré plus de 1100 participantes et participants, cette initiative est déployée dans Rosemont-La Petite-Patrie et Ahuntsic-Cartierville, à Montréal, de même qu'au sein du voisinage du parc London, à Sherbrooke. Signe que les grandes institutions financières emboîtent le pas de la transition socioécologique, une couverture d'assurances en cas de vol, de bris ou de vandalisme a été conçue spécialement pour ce programme par Desjardins Assurances.

Ce que nous retenons particulièrement de Solon, ce sont ses valeurs véhiculées, son rythme de travail et son mode de gestion et de gouvernance, tous en cohérence les uns avec les autres. Une quarantaine de citoyennes et de citoyens s'impliquent dans la gouvernance de l'organisme. Le personnel travaille quatre jours par semaine et partage des responsabilités de management; une grande ouverture se manifeste quant à la diversité de genres et d'expérience lors de la recherche d'un talent. Depuis 2020, Solon a démarré un chantier de l'inclusion pour une plus grande adaptabilité et la prise en compte des inégalités sociales dans son projet de transition.



© Audrey McMahon

## Comment démultiplier ces projets ?

### 1. Intervenir à l'échelle des voisinages

L'expérience d'Espace MUNI à accompagner les municipalités et les MRC ainsi qu'à collaborer auprès des directions de santé publique nous rappelle l'importance du quartier, du voisinage, comme échelle d'intervention privilégiée. Voilà l'échelle propice au développement de projets créateurs de liens sociaux et générateurs d'un mieux-être collectif. Le quartier, le voisinage, c'est un écosystème de gens qui se connaissent; c'est une infrastructure sociale qui facilite le travail collectif, qui se base sur une connaissance de l'autre et sur une confiance mutuelle.

En nous penchant sur les projets portés par Solon et Entremise, nous réalisons à quel point les gens sont et seront en quête de liens sociaux, d'un quotidien et d'un futur heureux.

### 2. Faire confiance et responsabiliser

Comme citoyenne et citoyen, il peut être difficile de comprendre qu'il existe des organismes capables de dire, comme le souligne Francis Lacelle d'Entremise : « Oui, tu as le droit, tu peux participer à fabriquer ta ville. La municipalité est à toi aussi. On va même t'aider à participer. »

Ces organismes constituent le levier nécessaire. Après, rien de ce qui suit n'est magique. Il faut offrir des responsabilités, des tâches d'embellissement, de planification, pour élever le niveau d'appropriation du projet.

Parce que vous faites partie d'un conseil municipal ou du personnel d'une municipalité, mais aussi parce que vous êtes citoyenne ou citoyen, cette participation grandissante des membres de la communauté ne peut manquer de vous interpeller. Comment la faciliter? En déléguant davantage certains pouvoirs et en travaillant sur un rythme différent. Vous aurez à votre tour envie de vous impliquer davantage dans votre rôle de proche aidant, de parent, d'individu engagé.

« LE QUARTIER, LE VOISINAGE, C'EST UN ÉCOSYSTÈME DE GENS QUI SE CONNAISSENT; C'EST UNE INFRASTRUCTURE SOCIALE QUI FACILITE LE TRAVAIL COLLECTIF, QUI SE BASE SUR UNE CONNAISSANCE DE L'AUTRE ET SUR UNE CONFIANCE MUTUELLE. »

### Relancer avec fierté

En terminant, voici le message que nous souhaitons laisser : qu'importe d'où nous venons, l'envie de ressentir de la fierté envers notre patelin réside au cœur de toutes les citoyennes et de tous les citoyens. Ensemble, lorsqu'il est question de nous mobiliser sur un projet commun, par des gestes concrets et le partage des responsabilités, nous nous faisons confiance. Nous sommes également fiers de nos accomplissements. À deux mètres de distance, virtuellement ou en plein présentiel, des organismes intermédiaires peuvent faciliter sa concrétisation et nous accompagner.

Il y a là, à travers ce sentiment de fierté, un effet tellement mobilisateur que nous avons envie d'aller plus loin. En prenant conscience de notre capacité de rêver et d'agir sur notre milieu de vie, en nous mettant en valeur et en obtenant du soutien, nous libérons une force impressionnante, capable d'opérer cette transformation sociale et économique. ■

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION SUR CES DEUX ORGANISMES :

**ENTREMISE** Nos réalisations au <https://entremise.ca/nos-realizations>

**SOLON** Découvrez les possibles au <https://solon-collectif.org/notre-action>

# UNE PROGRAMMATION RICHE EN WEBINAIRES D'ACTUALITÉ !



## Partage intermunicipal

Espace MUNI offre une plateforme virtuelle d'échanges afin que les responsables des municipalités en recherche de solutions puissent réseauter et partager leurs préoccupations. Inspirée de la communauté de pratique et misant sur l'intelligence collective, ces webinaires permettent aussi aux municipalités et aux MRC du Québec de s'inspirer et d'apprendre d'autres actrices et acteurs municipaux vivant des réalités semblables.

## Une diversité pour répondre à vos besoins

En plus de cet espace de partage intermunicipal, Espace MUNI vous offre d'autres formules de webinaires sur sa plateforme virtuelle, dont des présentations, des formations et des événements.

Au menu prochainement, vous y trouverez, entre autres, des webinaires sur la transformation des loisirs, l'isolement social, les partenariats gagnants en contexte de crise de même que des webinaires de partage avec les membres du conseil d'administration.

Pour tous les détails sur notre programmation de webinaires printemps-été, consultez le calendrier des événements sur le site Web.



**S'INSCRIRE AUX WEBINAIRES**

<https://www.espacemuni.org/evenements/>



# Mobilisation intersectorielle en prévention des chutes : parce que c'est l'affaire de toutes et de tous !



**Barbara Fillion** et **Valérie Lemieux**

Ergothérapeutes et agentes de planification, programmation et recherche  
Direction régionale de Santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal

Depuis quelques années, le contexte d'intervention en prévention des chutes vit une profonde transformation. Le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie, l'usage accru d'aides à la mobilité, l'isolement social (accentué par la pandémie), la multimorbidité et la polymédication, entre autres, teintent ce contexte. De plus, la fréquence accrue des épisodes de gel et de dégel favorise la formation de glace sur les voies publiques et rend les déplacements actifs difficiles durant l'hiver, notamment pour les personnes âgées ou celles vivant avec une mobilité restreinte. Une hausse de 170 % des transports ambulanciers en raison d'une chute sur la glace a d'ailleurs été observée entre 2016 et 2019 à Montréal et à Laval.

### Les chutes, un problème complexe

Bon an, mal an, ce sont 63 100 personnes de 65 ans et plus qui auraient subi une blessure à la suite d'une chute en 2019 au Québec<sup>[1]</sup>. De celles-ci, 25 200 auraient été hospitalisées et 1 300 seraient décédées. Entre 1991 et 2016, le nombre annuel d'hospitalisations attribuables aux chutes chez les personnes

de 65 ans et plus a presque triplé, passant de 6 893 à 19 087<sup>[2]</sup>. Dans 56 % des cas, les circonstances ayant mené à une chute sont inconnues<sup>[3]</sup>. On sait toutefois que les chutes surviennent en raison d'une mosaïque de facteurs qui sont à la fois liés à la personne, à ses comportements et à son environnement (voir [figure 1](#)).

FIGURE 1



Considérant le besoin exprimé par les personnes âgées de rester actives dans leur communauté, les recommandations en matière de prévention des chutes doivent élargir les perspectives d'action au-delà du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Tous les secteurs de la société sont appelés à y contribuer de diverses manières :

- déneigement et déglacage en hiver<sup>1</sup>;
- accessibilité universelle<sup>1</sup>;
- sécurité piétonnière<sup>1</sup>;
- offre d'activités favorisant le maintien d'un mode de vie actif physiquement et socialement;

- adaptation des domiciles;
- accès aux transports en commun;
- accès aux aides à la mobilité;
- repérage des personnes âgées isolées et mise en relation avec les services appropriés.

### Une intervention concertée et repensée

Le 27 novembre 2019, une demi-journée de réflexion portant sur la prévention des chutes chez les personnes âgées vivant à domicile a eu lieu à Montréal afin d'explorer de nouvelles avenues d'intervention. Tenu dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP<sup>2</sup>), cet événement était organisé en collaboration avec la Direction régionale de Santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Il réunissait 48 personnes provenant de 10 régions du Québec et de milieux variés : organisme à but non lucratif (OBNL), directions de santé publique, CISSS et CIUSSS, MSSS, Agence de santé publique du Canada, universités et communauté de pratique en prévention des chutes au Canada (LOOP<sup>3</sup>). Le Carrefour action municipale et famille (désormais Espace MUNI) était notamment invité à titre de panéliste pour explorer les arrimages potentiels entre la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et la prévention des chutes.

Cette réflexion a permis d'établir certains constats :

- Les chutes sont souvent banalisées et leurs conséquences minimisées, alors que toutes les données indiquent qu'il s'agit d'un problème d'envergure.
- Il semble y avoir une certaine stigmatisation autour des chutes, que l'on associe à des personnes âgées particulièrement frêles.
- Une approche biopsychosociale – et non seulement biomédicale – permet d'être plus proactif à propos du vieillissement en santé.
- Le déclin physique associé au vieillissement doit être considéré sans tomber dans l'âgisme ou les stéréotypes.
- Les actrices et acteurs des différents secteurs doivent développer une volonté partagée afin d'agir pour prévenir les chutes et leurs conséquences.

1 En ligne : [https://vivreenville.org/media/809652/VEV\\_Mtl\\_ville\\_hiver\\_LR.pdf](https://vivreenville.org/media/809652/VEV_Mtl_ville_hiver_LR.pdf)

2 En ligne : <https://www.inspq.qc.ca/jasp/la-prevention-des-chutes-chez-les-aines-faut-il-agir-autrement-pour-repondre-aux-defis-emergents>

3 En ligne : <https://www.fallsloop.com/fr/>



Journées annuelles de santé publique

© Valérie Lemieux

« TOUT LE MONDE A UN RÔLE À JOUER DANS LA PRÉVENTION DES CHUTES : LA POPULATION, LE PERSONNEL PROFESSIONNEL DU RÉSEAU DE LA SANTÉ, LES PROPRIÉTAIRES D'HABITATIONS, LES GENS DU VOISINAGE, LES CITOYENNES ET LES CITOYENS, LES ACTRICES ET ACTEURS DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ET MUNICIPAL, LES PROPRIÉTAIRES DE COMMERCES, ETC. »

De plus, plusieurs possibilités d'agir de façon intégrée sur les facteurs de protection ont été mises en lumière :

- Promouvoir et faciliter l'activité physique, particulièrement la marche, pour prévenir le déconditionnement.
- Prévoir des aménagements extérieurs qui intègrent systématiquement des éléments d'accessibilité universelle et de sécurité lors des déplacements à pied.
- Maintenir des services de proximité et privilégier la mixité d'usage des territoires pour faciliter les déplacements à pied et les occasions de participation sociale.
- Diffuser des messages communs sur la prévention des chutes par le biais de différentes sources (professionnels de la santé, organismes communautaires, municipalités, médias), en mettant l'accent sur les facteurs de protection.

### S'inscrire dans un continuum structuré

Ces possibilités d'actions doivent s'intégrer dans un continuum d'interventions bien structuré. À ce titre, le continuum en prévention des chutes développé par le MSSS<sup>4</sup> constitue une base solide. Un effort coordonné de tous les secteurs hors du RSSS, notamment grâce à des partenariats avec les municipalités, les OBNL et les organismes pour personnes âgées, de même qu'avec les secteurs du commerce et de l'habitation, permettrait de bonifier le volet « Interventions en développement des communautés » du continuum. Ce volet comporte un bon nombre d'initiatives en promotion de l'activité physique telles que les groupes Viactive. Il demeure important que les actions intersectorielles faisant la promotion des facteurs de protection obtiennent toute l'attention qu'elles méritent afin d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes âgées après la pandémie.

Cette demi-journée a permis l'échange et la transmission de connaissances pour étayer la réflexion sur le volet « Interventions en développement des communautés » du continuum en prévention des chutes. Plusieurs défis attendent les partenariats multisectoriels, entre autres celui de proposer une intervention renouvelée et mieux concertée en ce qui touche la prévention des chutes chez les personnes âgées. À cet égard, certaines pistes de réflexion ont été soulevées :

- Porter une attention à certains groupes de la population âgée qui sont souvent laissés pour compte, comme les personnes âgées :
  - en milieu rural;
  - isolées;
  - avec des troubles neurocognitifs;
  - de 90 ans et plus, particulièrement si elles se sont présentées à l'urgence dans les semaines ou mois précédents;
  - avec des problèmes de santé mentale;
  - avec des problèmes de mobilité et sans accès au transport adapté.
- Mener des consultations citoyennes pour que les personnes âgées expriment elles-mêmes leurs expériences et leurs besoins.
- Partager l'information efficacement avec les différents secteurs.

4 En ligne : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001335/>

## LES PRINCIPAUX FACTEURS DE PROTECTION CONTRE LES CHUTES

- Adopter ou maintenir un mode de vie physiquement actif.
- Développer ou conserver un mode de vie socialement actif.
- Adopter une saine alimentation.
- Connaître ses médicaments, savoir pourquoi on les prend et les prendre tels que prescrits.
- Gérer sa santé adéquatement (consulter régulièrement son professionnel de la santé, bien traiter ses maladies chroniques).
- Cesser de fumer.
- Éviter l'abus de substances (alcool, drogues).
- Sécuriser son domicile et les alentours (avoir un environnement adapté).
- Adopter des comportements sécuritaires.

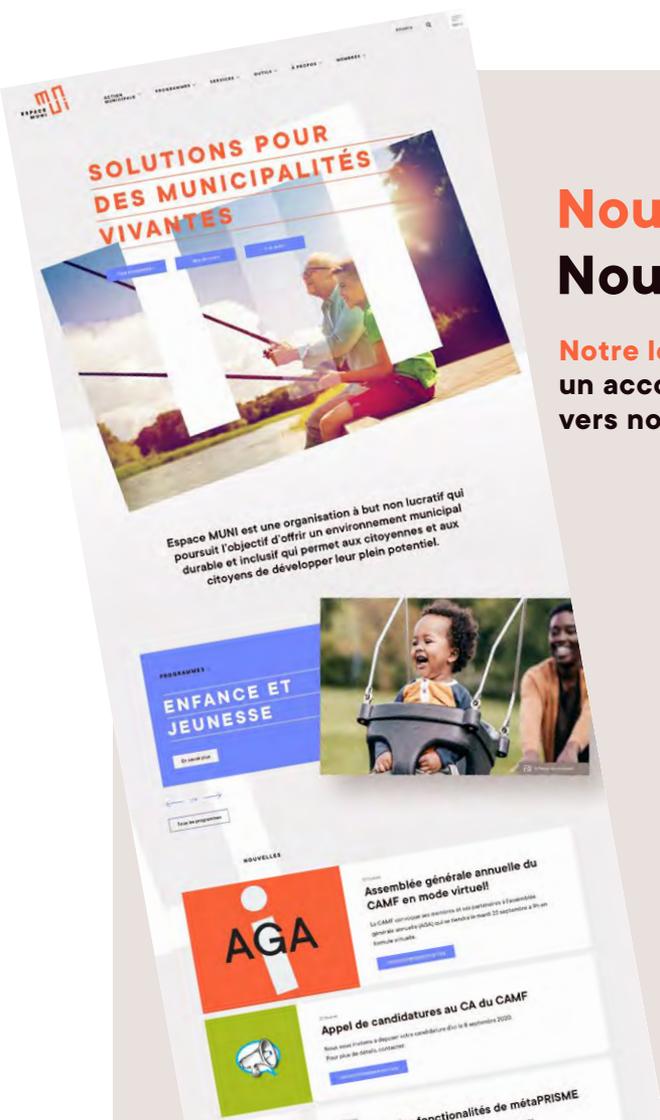
## Conclusion

En somme, cet événement rassembleur des JASP a ravivé la flamme de la prévention des chutes au Québec. Il importe de la maintenir allumée ces prochaines années, notamment lorsque les activités de prévention et de promotion de la santé pourront reprendre leur cours. Le développement et la consolidation d'un continuum d'interventions en prévention des chutes demeurent primordiaux afin de tenir compte de l'ensemble des facteurs qui déterminent cette problématique, sans oublier les bouleversements engendrés par la COVID-19.

Les chutes, c'est l'affaire de toutes et de tous, en tout temps et en tous lieux ! ■

### RÉFÉRENCES

- 1 IBRAHIMA, Mahamane, et autres. « Portrait de surveillance sur les chutes chez les aînés montréalais », à paraître.
- 2 GAGNÉ, Mathieu, et autres. *Évolution des hospitalisations attribuables aux chutes dans la population âgée de 65 ans et plus au Québec, de 1991 à 2016*, [en ligne], INSPQ, 2019, [<http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/INSPQ/9782550853640.pdf>]. (Consulté le 30 mars 2020).
- 3 ST-LAURENT, Marc, et autres. *Cadre de référence – La prévention des chutes dans un continuum de services pour les aînés vivant à domicile*, [en ligne], MSSS, édition mise à jour en 2019, [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-232-01W.pdf>]. (Consulté le 26 décembre 2020).



## Nouvelle mission. Nouvelle plateforme numérique.

**Notre leitmotiv : mieux vous soutenir et vous offrir un accompagnement intégré et personnalisé vers nos programmes et nos services.**

### Cap sur les changements et les nouveautés !

- Une architecture de navigation intuitive et conviviale.
- Des contenus enrichis.
- Des outils de référence et des documents utiles classés par thématiques et rassemblés dans un moteur de recherche simple et performant.
- Un design épuré et des fonctionnalités nouvelles ou améliorées.
- L'inscription simplifiée à nos événements et nos webinaires.
- Une vue d'ensemble de l'action municipale.
- Une zone dédiée à vos témoignages.

**En quelques clics, découvrez notre nouveau site Web !**  
**espacemuni.org**



# L'accessibilité inclusive urbaine : encore un gros défi



**Ernesto Morales**, Ph. D., professeur, Département de réadaptation, Faculté de médecine, Université Laval, et chercheur, Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRISS), CIUSSS de la Capitale-Nationale

Le design universel ou inclusif est l'approche qui reconnaît la diversité humaine et donne le droit à tous – de l'enfant à l'aîné – d'utiliser de façon indépendante espaces, produits et information dans la plus grande mesure possible, sans devoir recourir à des adaptations ou à des conceptions spécialisées. Le D.U. est une invitation aux designers à aller plus loin que le design accessible pour créer le design centré sur la personne<sup>[1]</sup>. En général, nous avons tendance à penser que l'accessibilité est liée aux fauteuils roulants. La réalité est que l'accessibilité universelle dépasse largement le fait de pouvoir entrer dans un bâtiment public en fauteuil roulant. L'accessibilité universelle consiste à penser dès la conception d'un projet de construction à tous les besoins possibles afin que le bâtiment puisse accueillir des personnes en situation de handicaps cognitifs, intellectuels, sensoriels et physiques. Cela signifie, par exemple, qu'il faut donner des indices au sol pour marquer le chemin vers l'entrée du bâtiment et la réception au rez-de-chaussée pour qu'une personne aveugle avec une canne blanche puisse se diriger sans problème. Cela implique aussi d'ajuster l'éclairage afin que les personnes ayant un trouble du spectre autistique (TSA) puissent interagir plus facilement avec leur environnement physique.

## La rue et ses nombreux enjeux

Cependant, lorsque nous parlons d'accessibilité urbaine inclusive, il reste du travail à faire par les municipalités et par la population en général. En principe, sur un trottoir, nous devrions prévoir de l'espace pour que les commerces puissent installer des terrasses sans déranger la circulation des personnes, c'est-à-dire pour que les gens à pied et les personnes en fauteuil roulant puissent circuler, avec des indices au sol pour les personnes malvoyantes. Il faut ajouter à cela un espace pour le mobilier urbain (bancs et lampadaires) et, enfin, une piste cyclable. Si l'on respecte les exigences liées à tout ce que l'on vient de mentionner, nous devrions avoir des



trottoirs d'au moins cinq ou six mètres. Lorsque de nouveaux développements urbains sont réalisés dans les villes, il est possible de penser à ce genre de scénario. Cependant, comment pouvons-nous parvenir à une accessibilité inclusive dans un contexte urbain construit ou conçu il y a plus de 200 ans, à une époque où il n'y avait aucune considération pour les personnes vivant en situation de handicap ?

### Des solutions inspirantes

Le concept de rue partagée propose une réponse qui assure des interactions conviviales entre les piétons, les voitures, les cyclistes, les personnes en fauteuil roulant, les personnes malvoyantes et les transports publics. C'est-à-dire que le trottoir en tant que tel n'existe pas et que les automobilistes et cyclistes doivent diminuer de façon très importante leur vitesse. Cependant, même s'il n'y a pas de trottoir, la rue partagée présente des références et des indices de circulation pour guider les différents usagers de la rue.

Par exemple, la ville de Bordeaux, en France, a connu une croissance économique importante au cours des XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Aujourd'hui, Bordeaux est un bijou architectural pour sa beauté, mais elle a également réussi à imposer une accessibilité qui mérite d'être reconnue, compte tenu des



difficultés du contexte. À Bordeaux, nous pouvons trouver des rues qui ont été surélevées pour éliminer les marches à l'entrée des magasins, ainsi que des rues partagées par les piétons, les voitures et les transports publics (tramway et autobus).

Un des meilleurs exemples de rue partagée qui existe reste probablement celui d'Exhibition Road à Londres, en Angleterre, à côté du Victoria and Albert Museum. Le processus qui a fait de cette voie une « rue partagée » a été très important et il en a résulté des avantages à la fois pour les commerces et la

« Ma municipalité a un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Les retombées sont concrètes. »

Créez vous aussi une ville inclusive et permettez aux personnes handicapées de contribuer pleinement à leur communauté.

L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC VOUS SOUTIENT.

Découvrez comment au [www.ophq.gouv.qc.ca/plans-daction](http://www.ophq.gouv.qc.ca/plans-daction).

Votre gouvernement

Québec



population londonienne. Ce type de rue a été peu expérimenté au Québec. À Montréal, la rue Sainte-Catherine dans le Quartier des spectacles est un exemple de rue partagée.

Comme la création d'une rue partagée dépend largement de la municipalité, la mise en œuvre de ce concept peut nécessiter du temps. Soucieux de créer une solution de rechange viable à court terme pour les rues commerciales du Québec, le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS) a développé quelques options.



## Un projet prometteur

Depuis sa création au XIX<sup>e</sup> siècle, la rue Saint-Joseph a été au centre des activités de la ville de Québec. L'apparition de magasins à grande surface et son statut d'épicentre du quartier populaire de Saint-Roch ont contribué à sa vitalité économique à travers les époques. Par contre, un lent déclin économique, causé entre autres par l'apparition de banlieues et de centres commerciaux excentrés et suivi de la démolition du mail Saint-Roch au milieu des années 2000, a eu des conséquences négatives inattendues pour ce qui est de l'accessibilité aux commerces du quartier. En effet, le niveau de la rue étant désormais plus bas, plusieurs commerces sont devenus impossibles d'accès pour les personnes à mobilité réduite, souvent équipées d'un fauteuil roulant pour leurs déplacements quotidiens.

Dans une optique d'accessibilité universelle et de participation citoyenne active, il devient essentiel de permettre à toutes et à tous d'entrer facilement dans les commerces. Y arriver tout en

respectant les normes d'accessibilité et d'urbanisme en vigueur demande en général des adaptations architecturales, ce que les commerces ne peuvent pas toujours se permettre pour des raisons financières ou patrimoniales. Un projet de recherche du CIRRIS vise donc à fournir une solution d'accessibilité palliative afin de soutenir les efforts des commerces et de la Ville de Québec en ce qui a trait à l'accessibilité universelle.

L'approche de recherche du co-design<sup>[2]</sup> a été privilégiée pour ce projet. La vision consistait à amener les actrices et les acteurs confrontés à la problématique d'accessibilité de la rue Saint-Joseph à collaborer pour concevoir ensemble une rampe portable qui améliorerait la situation et bénéficierait à tous. Il était important de bien comprendre les besoins des usagères et des usagers à l'avenir, afin que le produit conçu s'insère harmonieusement dans leur quotidien. Il était tout aussi important de considérer l'environnement physique dans lequel la rampe serait utilisée. En effet, il fallait tenir compte de la réglementation en vigueur quant au mobilier de trottoir, mais également observer de quoi était fait le tissu urbain de la rue Saint-Joseph et réfléchir aux considérations esthétiques qu'impose la nature de cette rue commerciale. Des critères presque opposés s'appliquaient à cette rampe qui devait :

- Être légère (25 kg maximum) et facile à installer, à retirer et à stocker par le personnel des commerces.
- Être sûre et supporter le poids d'une personne en fauteuil roulant manuel ou électrique.
- Respecter les dimensions du trottoir devant les magasins pour éviter de bloquer le passage et permettre à une personne en fauteuil roulant de virer à 90° pour l'emprunter.

La rampe a été conçue pour être installée par le personnel dans les commerces. Ainsi, une personne en fauteuil roulant à l'extérieur devait pouvoir informer le personnel à l'intérieur qu'il devait installer la rampe. De plus, le produit devait servir à deux fins principales : à la fois comme rampe d'accès et comme affiche publicitaire pour le commerce. Lorsqu'elle passe de la position neutre de rampe d'accès à la position repliée, la rampe devient ainsi une affiche publicitaire.

Le prototype a été construit et testé par des utilisatrices et utilisateurs en fauteuils roulants électriques et manuels ainsi que par le personnel de trois magasins différents sur la rue Saint-Joseph. Des modifications mineures sont nécessaires pour que le prototype puisse être distribué. Pour plus d'informations sur ce projet, veuillez contacter [ernesto.morales@fmed.ulaval.ca](mailto:ernesto.morales@fmed.ulaval.ca). ■

### RÉFÉRENCES

- 1 OSTROFF, Elaine. "Universal Design: An evolving paradigm," dans PREISER, Wolfgang, et Korydon H. SMITH, éditeurs, *Universal Design Handbook*, 2<sup>e</sup> édition, États-Unis : McGraw-Hill, 2011.
- 2 MORALES, Ernesto, et autres. "Using a co-design methodology for research on environmental gerontology," *Journal of Gerontology and Geriatric Research*, vol. 1, n° 3, 2012. doi : 10.4172/2167-7182.1000106.

# DES SERVICES PENSÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES FAMILLES : DE PUISSANTS OUTILS D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION

Les municipalités ont les compétences et les pouvoirs **pour influencer directement la qualité de vie des familles** et, du même coup, permettre aux tout-petits d'atteindre leur plein potentiel.

Pour des pistes d'actions concrètes pour agir, deux publications de **l'Observatoire des tout-petits** sont à votre disposition :



POUR TÉLÉCHARGER LES BROCHURES :  
[TOUT-PETITS.ORG/#MUNICIPALITES](https://tout-petits.org/#municipalites)

POUR EN COMMANDER DES COPIES PAPIER :  
[INFO@TOUT-PETITS.ORG](mailto:info@tout-petits.org)

OBSERVATOIRE  
des tout-petits

 Fondation Lucie  
et André Chagnon

LE MAGAZINE DE L'UNION  
DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

# UR BA

CONSULTEZ LE DOSSIER SPÉCIAL

## Pénurie de places en services de garde

Entrevues avec les membres du comité politique de  
l'UMQ sur le sujet, données détaillées et faits saillants



La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

[umq.qc.ca/magazine-urba](http://umq.qc.ca/magazine-urba)

Soyez les premiers informés concernant les appels de projets, les nouvelles  
et les initiatives des municipalités et MRC, les subventions, etc.



S'ABONNER À NOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE *LE FIL MUNICIPAL*

<https://www.espacemuni.org/infolettre/>